

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
SEANCE DU 28 mars 2019**

Objet : Budgets Primitifs 2019 (Budget principal et Budgets annexes Creuse, Corrèze et Haute-Vienne)

L'an deux mille dix-neuf, le vingt-huit mars à quatorze heures et trente minutes, le comité syndical du Syndicat Mixte DORSAL, dûment convoqué le dix-neuf mars 2019, se réunit en session ordinaire, salle Lac du Causse à l'Hôtel de Région Nouvelle Aquitaine, site de Limoges, sous la présidence de Monsieur Jean-Marie BOST, son Président.

En exercice : 51 – 161 voix

Présents :42 (dont 10 procurations) -152 voix

Votants : détail des voix par budget inscrit en fin de délibération

Sont présents :

Mr Jean-Marie BOST – 6 voix - Président
Mme Hélène ROME – 6 voix – 2^{ème} VP
Mme Hélène FAIVRE – procuration donnée à Mr JM Bost– 6 voix – 3^{ème} VP
Mr Yves RAYMONDAUD – 6 voix – 4^{ème} VP
Mr Jean-Pierre BERNARDIE – 2 voix – 5^{ème} VP
Mr Alain AUZEMERY – 1 voix – 7^{ème} VP
Mr Jean-Paul BARRIERE – 1 voix
Mr Jean-Jacques CAFFY – 1 voix
Mr Pascal CAVITTE – suppléant de Mr P.Nauche – 15 voix
Mr Henri CERTE – suppléant de Mr F. Comby – 1 voix
Mr Pierre CHEVALIER – procuration donnée à Mr M.Guillou – 2 voix
Mr Pascal COSTE – procuration donnée à Mme H. Rome – 6 voix
Mr Pierre COUTAUD – procuration donnée à Mr A.Lagarde - 2 voix
Mr Stéphane DELAUTRETTE – suppléant de Mr D Marcellaud – 1 voix
Mr Pierre DESARMENIEN - 1 voix
Mr Francis DUBOIS – procuration donnée à Mr H.Certe - 1 voix
Mr Patrick DUROUX – 1 voix
Mr Thierry GAILLARD - procuration donnée à Mr J. Sauty – 6 voix
Mme Sarah GENTIL – 2 voix
Mme Michèle GUILLOU– suppléante de Mr Philippe Jenty - 2 voix
Mr Laurent GUINARD - 1 voix
Mr Christian HANUS – procuration donnée à Mme S.Gentil – 2 voix
Mr Mathieu HAZOUARD – procuration donnée à Mr F.Vincent - 15 voix
Mr Vincent JALBY -- 2 voix
Mr Alain LAGARDE - 1 voix
Mr Yves LATOUILLE – suppléant de Mr C.Redon Sarrazy – 1 voix
Jean-Claude LEBLOIS – 6 voix
Mr Yves LE GOUFFE – 1 voix
Mr Alexandre MAZIN – suppléant de Mr Alain Faucher – 1 voix
Mr Guy MERIGOUT – 1 voix
Mr Jean-Louis MICHEL – 2 voix
Mr Gilles PALLIER – suppléant de Mr JL.Léger - 1 voix
Mr Christophe PATIER – procuration donnée à Mr JP Bernardie - 15 voix
Mme Mélanie PLAZANET – 1 voix
Mr Christian PRADAYROL- procuration donné à Mr JL.Michel – 2 voix
Mr Gérard ROUMILHAC – 1 voix
Mr Jérémie SAUTY – suppléant de Mme V.Simonet– 6 voix
Mr Thierry TROLONG – 1 voix
Mme Stéphanie VALLEE – 6 voix
Mr Pierre VERGNOLLE – 1 voix
Mr Joël VILARD – 1 voix
Mr François VINCENT – suppléant de Mr G.Vandenbroucke – 15 voix

Conseiller Départemental Haute-Vienne
Vice-Présidente Département Corrèze
Vice-Présidente Département Creuse
Vice-Président Département Hte-Vienne
Conseiller Agglo Bassin Brive
Vice-Président CC ELAN Limousin Avenir Nature
Vice-Président CC Haut Limousin en Marche
Vice-Président CC Pays d'Uzerche
Vice-Président de la Région Nouvelle Aquitaine
Conseiller communaut CC Pays Lubersac Pompadour
Président du Syndicat de la Diège
Président Département Corrèze
Vice-Président du Syndicat de la Diège
Président CC Pays de Nexon Monts de Chalus
Président CC Marche et Combraille en Aquitaine
Président de la CC Ventadour Egletons Monédières
Vice-Président de la CC Val de Vienne
Vice-Président Département Creuse
Adjointe au Maire Ville de Limoges
Déléguée titulaire du Syndicat de la Diège
Conseiller Communautaire CC Gartempe St Pardoux
Adjoint au Maire Ville de Limoges
Conseiller régional de la Région Nouvelle Aquitaine
Adjoint au Maire Ville de Limoges
Conseiller Communautaire Tulle Agglo
Vice-Président de la CC Briance Sud Haute-Vienne
Président Département Haute-Vienne
Président de la CC Briance Combadre
Conseiller Communautaire de la CC de Noblat
Conseillé Délégué CC Haut Limousin en Marche
Conseiller Communautaire Agglo Bassin Brive
Vice Président de la CC Creuse Grand Sud
Conseiller Régional Nouvelle Aquitaine
Conseillère Communautaire CC Portes de Vassivière
Vice-Président Agglo Bassin Brive
Vice-Président CC ELAN Limousin Avenir Nature
Conseiller départemental de la Creuse
Conseiller communautaire CC Portes Creuse Marche
Conseillère Départementale de la Corrèze
Vice-Président de la CC du Pays de St Yrieix
Vice-Président de la CC Ouest Limousin
Conseiller régional de la Région Nouvelle Aquitaine

Sont excusés :

Mr Didier BARDET – (et son suppléant) - 1 voix
Mr Nady BOUALI – (et son suppléant) - 1 voix
Mr Arnaud COLLIGNON (et son suppléant) – 1 voix
Mr Eric CORREIA (et son suppléant) – 1 voix
Mr Sylvain GAUDY (et son suppléant) – 1 voix
Mr Etienne LEJEUNE – (et sa suppléante) – 1 voix
Mr Jean-Michel MONTEIL – (et son suppléant)- 1 voix
Mr Jean-Michel TEULIERE – (et son suppléant) – 1 voix
Mr Vincent TURPINAT– (et son suppléant) 1 voix – 6^{ème} VP

Vice-Président CC Monts et Vallées Ouest-Creuse
Vice-Président Agglo Grand Guéret
Vice-Président Tulle Agglo
Président Agglo Grand Guéret
Président CC Creuse Sud-Ouest
Président CC Monts et Vallées Ouest-Creuse
Vice-Président CC Midi Corrèzien
Vice-Président CC Xaintrie Val-Dordogne
Vice-Président de la CC Creuse Confluence

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉCLARATIONS
- 2019 (à jour au 2019)

Objet : Extrait France 2019 (niveau national) de l'annuaire des Déclarations
de l'année 2019

L'annuaire des Déclarations de l'année 2019 est disponible en ligne sur le site
de l'INSEE (www.insee.fr) et peut être consulté en ligne ou en version
papier. L'annuaire des Déclarations de l'année 2019 est disponible en ligne
sur le site de l'INSEE (www.insee.fr) et peut être consulté en ligne ou en
version papier.

Année de déclaration : 2019

Année de publication : 2019

Année de mise à jour : 2019

Table with multiple columns containing data from the 2019 declaration register. The text is mirrored and difficult to read due to the image quality.

Table with multiple columns containing data from the 2019 declaration register. The text is mirrored and difficult to read due to the image quality.

Handwritten mark

Handwritten mark

Après avoir délibéré, et au vu du rapport ci-joint présenté en séance, les délégués du comité syndical votent les 4 budgets de la façon suivante :

Budget principal :

Vote à la majorité des suffrages exprimés (détail du calcul du vote en annexe)

- **30 votes POUR correspondant à 130 voix**
- **12 votes CONTRE correspondant à 22 voix** – Jean-Claude Leblois / Yves Raymondaud / Christian Latouille / Alain Auzemery / Gérard Roumilhac / Laurent Guinard / Guy Mérigout / Jean-Paul Barrière / Joël Vilard / Stéphane Delautrette / Pierre Vergnolle / Patrick Duroux

Budget Annexe Corrèze :

Vote à l'unanimité

- **42 votes POUR correspondant à 152 voix**

Budget Annexe Creuse :

Vote à l'unanimité

- **42 votes POUR correspondant à 152 voix**

Budget Annexe Haute-Vienne :

Vote à l'unanimité

- **42 votes POUR correspondant à 152 voix**

Jean-Marie BOST
Président de DORSAL



SYNDICAT MIXTE
27, bd
de la Corderie
Limoges
DORSAL

**Certifié transmis au représentant de l'Etat le
Publié par affichage le :**

REÇU EN PREFECTURE

le 04/04/2019

Application agréée E-legalite.com

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
SEANCE DU 28 mars 2019**

ANNEXE

Rapport de présentation des Budgets Primitifs 2019 (Budget principal et Budgets annexes Creuse, Corrèze et Haute-Vienne)

Le **Budget Primitif 2019** du Budget Principal et de chacun des Budgets Annexes est présenté par section : fonctionnement / investissement et en dépenses / recettes.

Ces budgets primitifs 2019 tiennent compte à la fois de l'affectation des résultats 2018 (cf délibération N°668 du présent Comité Syndical) et des orientations budgétaires présentées le 11 février 2019.

BUDGET PRINCIPAL

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT :

Il est proposé d'inscrire en dépenses de fonctionnement du Budget Principal le budget 2019 ci-dessous :

FONCTIONNEMENT							
DEPENSES REELLES							
	BP 2019	BP 2018	% Evolution	CA 2018	% Réalisation 2018	CA 2017	CA 2016
011 (Charges à caractère général)	352 341 €	470 759 €	-25%	316 753 €	67%	456 663 €	340 515 €
012 (Charges de personnel)	512 906 €	421 061 €	22%	421 022 €	100%	300 795 €	239 576 €
65 (Autres charges de gestion courante)	723 061 €	577 447 €	25%	414 824 €	72%	432 288 €	308 105 €
66 (Charges financières)	68 645 €	74 865 €	-8%	62 878 €	84%	60 935 €	49 791 €
67 (Charges exceptionnelles)	15 000 €	15 000 €	0%	14 199 €	95%	14 824 €	9 428 €
022 (Dépenses imprévues)	0 €	50 000 €	-100%	0 €	0%	0 €	0 €
TOTALES DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT	1 671 953 €	1 609 132 €	4%	1 229 676 €	76%	1 265 505 €	947 415 €
DEPENSES D'ORDRE							
042 (transfert entre sections)	943 296 €	547 364 €	72%	533 659 €	97%	291 396 €	243 986 €
TOTALES DEPENSES D'ORDRE DE FONCTIONNEMENT	943 296 €	547 364 €	72%	533 659 €	97%	291 396 €	243 986 €
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	2 615 249 €	2 156 496 €	21%	1 763 335 €	82%	1 556 901 €	1 191 401 €

Il se décompose comme suit :

CHARGES A CARACTERE GENERAL :

Ces dépenses qui recouvrent les charges quotidiennes du Syndicat ont été évaluées au plus juste et au niveau des dépenses réelles de 2018, additionnées d'une demande de la Région Nouvelle Aquitaine de valoriser dans les comptes la mise à disposition à titre gratuit des bureaux du site de GAIA (3 500€ par bureau).

Par postes de dépenses, les caractéristiques les plus marquantes sur le chapitre 011 sont les suivantes :

Comptes/postes	BP 2019	BP 2018	Hausse	Baisse
60 – Achats de fournitures (fournitures administratives, entretien, carburant)	10,6K€	12,4K€		-fournitures petits équipements
61 -Services extérieurs (location immobilière, véhicules, imprimante, charges locatives, assurance, maintenance informatique)	60K€	30K€	- la valorisation comptable de la location des bureaux = 25 500€ - la maintenance informatique	- assurance - frais de colloques et séminaires
62 – Autres services extérieurs (Honoraires AMO, relations publiques, réceptions, nettoyage des locaux, cotisations, frais de télécommunication...)	275K€	428,7K€	-Relations publiques, annonces insertion, réceptions - Frais de télécommunication - Frais de nettoyage	-Honoraires AMO -Frais d'affranchissement - Frais de voyage et déplacement

Ci-dessous un détail du compte 6226 « Honoraires AMO » :

Prestataires	Nom du Prestataire	BP 2019	BP 2018	CA 2018	CA 2017	CA 2016
Conseil communication	TERRA PUBLICA	30 000,00	30 000,00	12 000,00	8 100,00	26 880,00
Graphisme communication	TERRA PUBLICA	10 000,00	10 000,00		8 550,00	13 800,00
Conseil Financier	PARTENAIRES FINANCES LOCALES / CAPORNIER	30 000,00	30 000,00	47 280,00	38 400,00	7 200,00
Conseil technique	ANT CONSEIL	20 000,00	20 000,00		20 292,00	24 228,00
Conseil juridique	SPHERE PUBLIQUE	8 000,00	30 000,00	7 260,00	48 840,00	11 400,00
Site Internet		-			-	-
Assistance logiciels paie et compta	ATEC	2 500,00	4 400,00	2 300,00		2 200,00
Presta autres (photographe)	Lancer une procédure en 2019	2 000,00	500,00		340,80	
Assistance hébergement informatique des données	Lancer une procédure en 2019	6 000,00				
Assistance géomaticien	Lancer une procédure en 2019	10 000,00				
Hébergement maintenance logiciel convocation des élus	Lancer une procédure en 2019	1 200,00				
Hébergement maintenance logiciel facturation capéa (solution zeendoc) ?	?	1 600,00				
Hébergement maintenance logiciel gestion financière	Lancer une procédure en 2019	4 000,00				
TOTAL Prestataires extérieurs		125 300,00	124 900,00	68 840,00	124 522,80	85 708,00
TOTAL AMO SDAN Marché Subséquent	ANT CONSEIL - Lancer une procédure en 2019	110 000,00	290 314,00	111 810,00	261 198,00	198 558,00
TOTAL		235 300,00	415 214,00	180 650,00	385 720,80	284 266,00

Un certain nombre de procédures de marché public devront être lancées sur 2019 notamment en matière d'hébergement informatique, de maintenance logiciel et pour une prestation de « géomaticien ».

CHARGES DE PERSONNEL :

Le chapitre 012 augmente de 22% comparativement au BP 2018 soit + **92K€** sous l'effet des facteurs ci-dessous :

- **Salaires et charges sur 12 mois des 2 agents recrutés** en 2018 (l'exercice 2018 a supporté 8 mois de salaire pour le responsable financier et 4 mois pour l'assistante comptable),
- Application d'un **complément indemnitaire annuel (CIA)** pour l'ensemble des agents,
- **Augmentation** des dépenses liées aux **chèques déjeuner** au vu de l'effectif plus important, à la participation financière du syndicat à la « **mutuelle/prévoyance** » des agents (délibération 660 du 05/12/2018) et au **Comité des Œuvres Sociales**.

L'effectif de DORSAL est désormais de **8 ETP**, 7 agents titulaires et 1 agent contractuel.

AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE :

Le chapitre 65 augmente de 25% comparativement au BP 2018 soit + **146K€** sous l'effet :

- d'une hausse de 110K€ sur les contributions versées à **AXIONE LIMOUSIN** dans le cadre **du contrat de concession** pour remise en affermage des infrastructures **MED1** (SDAN PILOTE - **Avenant 29** - contribution annuelle de 201 039€ HT actualisée au 1^{er} Septembre de chaque année par un coefficient de révision = 210 275,84€ HT en 2018 soit 252 330,89€ TTC) et **MED 2** (Axe 2 bis -Avenant en cours de rédaction – évaluation à ce stade environ 300K€). L'enveloppe totale dédiée au financement de l'exploitation du réseau Axione est de 550K€.
- d'une hausse de 35K€ **des redevances** versées à **ORANGE** pour la location de ses infrastructures de génie civil (fourreaux, appuis aériens). L'enveloppe dédiée au financement de la location du réseau ORANGE sur les opérations MED 1 et MED 2 est de 160K€

Ces dépenses, à mesure de la mise en exploitation de plus en plus d'infrastructures, augmentent mécaniquement.

CHARGES FINANCIERES :

Le chapitre 66 baisse de 8% comparativement au BP 2018 soit - **6K€** sous l'effet :

- d'une baisse des intérêts des emprunts en cours,

Pour rappel, **3 emprunts** sont en cours :

EMPRUNTS EN COURS	Montant emprunté	CAPITAL RESTANT DÛ au 31/12/18	TOTAL ECHEANCE 2019	CAPITAL 2019	INTERETS 2019
Caisse Epargne (18 ans) - 1ère échéance en 2007 Terme en Juin 2024	1 932 066,20 €	832 144,85 €	158 689,84 €	125 487,26 €	33 202,58 €
Crédit Agricole (10 ans) - 1ère échéance en 2010 Terme en Juin 2019	250 000,00 €	25 000,00 €	25 975,00 €	25 000,00 €	975,00 €
Caisse Epargne (10 ans) - 1ère échéance en 2011 Terme en Juin 2019	125 000,00 €	37 500,00 €	13 365,00 €	12 500,00 €	865,00 €
TOTAL	2 307 066,20 €	894 644,85 €	198 029,84 €	162 987,26 €	
TOTAL imputation				162 987,26 €	
TOTAL imputation					35 042,58 €

35 042,58€ sont ainsi fléchés en 2019 contre 41 625€ en 2018.

- d'une baisse des intérêts sur **la ligne de trésorerie**

Pour rappel, après validation par le Comité Syndical (D627) du 25 Septembre 2018, une ligne de **12M€** a été ouverte le 02/10/2018 pour une durée d'un an auprès de la Caisse d'Epargne (*taux intérêt = 0.70% - commission de non utilisation = 0.10% - commission d'engagement = 18 000€*).

Elle visait à rembourser la précédente ligne de trésorerie (5M€) et à payer un nombre important de factures en retard (encours à fin Septembre de 6,6M€).

Les mouvements ci-dessous ont été effectués :

Ligne trésorerie n°	9618871186A
Tirage max contrat	12 000 000 €
Tiré	11 000 000 €
03/10/2018	8 000 000 €
15/10/2018	2 000 000 €
02/11/2018	1 000 000 €
Remboursé	6 000 000 €
08/01/2019	5 000 000 €
11/02/2019	1 000 000 €
Solde au 28/02/2019	5 000 000 €

Les **intérêts** sur la ligne de trésorerie ont été estimés à **33,5K€ maximum** (soit jusqu'à la fin de l'échéance de remboursement, début octobre 2019). A noter que les frais de non utilisation et les frais de dossiers (payés le 13/12/2018) sont imputés sur le chapitre 011 (compte 627).

CHARGES EXCEPTIONNELLES :

Le **chapitre 67** est identique en valeur comparativement au BP 2018.

Ces dépenses concernent pour un montant de 15K€ des pénalités pour retard de commande d'AXIONE LIMOUSIN facturées par ORANGE au Syndicat. Ces dépenses sont ensuite refacturées et remboursées par AXIONE.

Au total, les **dépenses réelles de fonctionnement** sur le budget principal vont augmenter de **4% soit +63K€**

CHARGES D'AMORTISSEMENTS

Le **chapitre 042**, composé principalement des **charges d'amortissement**, augmente, mécaniquement à mesure que les travaux des opérations de MED1 et MED 2 se terminent, de **72%** comparativement au BP 2018 soit +400K€.

RECETTES DE FONCTIONNEMENT :

Il est proposé d'inscrire en recettes de fonctionnement du Budget Principal le budget 2019 ci-dessous

FONCTIONNEMENT							
RECETTES REELLES							
	BP 2019	BP 2018	% Evolution	CA 2018	% Réalisation 2018	CA 2017	CA 2016
002 (résultat reporté - Excédent de fonctionnement)	206 333,90 €	144 349 €	43%				
74 (dotations, subventions, participations)	1 150 683 €	1 141 549 €	1%	896 869 €	79%	741 471 €	628 736 €
75 (autres produits de gestion courante)	181 000 €	109 237 €	66%	174 849 €	160%	104 425 €	72 128 €
13 (Subventions d'équipements)		0 €		0 €	0%	0 €	1 329 €
77 (Produits exceptionnels)	15 000 €	10 000 €	50%	2 241 €	22%	9 433 €	10 220 €
TOTALES RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT	1 553 017 €	1 405 135 €	11%	1 073 960 €	76%	855 330 €	712 414 €
RECETTES D'ORDRE							
042 (transfert entre sections-subv équipement)	1 062 232 €	751 361 €	41%	751 360 €	100%	567 605 €	408 041 €
TOTALES RECETTES D'ORDRE DE FONCTIONNEMENT	1 062 232 €	751 361 €	41%	751 360 €	100%	567 605 €	408 041 €
TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT	2 615 249 €	2 156 496 €	21%	1 825 320 €	85%	1 422 935 €	1 120 455 €

DOTATIONS, SUBVENTIONS, PARTICIPATIONS :

Le chapitre 74 augmente de 1% comparativement au BP 2018 soit + 12K€, légère hausse globale marquée par les évolutions suivantes :

- Une baisse des contributions financières de fonctionnement des membres associés, EPCI et communes, liée aux versements des soldes des opérations de montée en débit, qui se terminent, -45K€,
- Une stabilité des recettes inscrites mais non versées en 2018 sur le solde d'une convention FEDER (programmation 2007/2013),
- une hausse des contributions statutaires de fonctionnement des collectivités membres.

La base d'équilibre qui permet de calculer ces contributions a augmenté de **3,31%** : **894 637€** contre 865 965€ en 2018

Pour rappel, en vertu des statuts en vigueur, le calcul de la contribution est fonction du poids statutaire par type de collectivité et pondéré, pour les EPCI, par sa population municipale N-1.

La population municipale de référence, **2018** pour le BP 2019, telle qu'indiquée plus bas, a été fournie par chacune des préfectures des 3 départements. Ci-dessous le détail des contributions par collectivité.

Collectivités membres / EPCI	Dpt	Poids statuts BP	Population municipale 2018 / calcul contributif	Montant à répartir BP 2019	Contribution 2018 BP	Ecart valeur	Ecart %
Région Nouvelle-Aquitaine		37,50%		335 489,19 €	324 736,88 €	10 752,31 €	3,3%
Département de la Corrèze	19	11,25%		100 646,76 €	97 421,06 €	3 225,70 €	3,3%
Département de la Creuse	23	11,25%		100 646,76 €	97 421,06 €	3 225,70 €	3,3%
Département de la Haute-Vienne	87	11,25%		100 646,76 €	97 421,06 €	3 225,70 €	3,3%
Commune de Limoges	87	3,75%	133 627	33 548,92 €	32 473,69 €	1 075,23 €	3,3%
Communauté Agglomération du Bassin de Brive	19	3,75%	107 955	33 548,92 €	32 473,69 €	1 075,23 €	3,3%
CC < 20 000hab		11,875%		106 238,24 €	102 833,34 €	3 404,90 €	3,3%
CC > 20 000hab		9,375%		83 872,30 €	81 184,22 €	2 688,08 €	3,3%
Total		100,00%		894 637,84 €	865 965,00 €	28 672,84 €	3,3%
Montant BP à répartir				894 637,84 €	0,00 €	0,00 €	
Répart EPCI							
Tulle Agglo	19	1,90%	44 304	16 993,40 €	16 606,82 €	386,58 €	2,3%
Syndicat de la Diège	19	1,72%	40 200	15 419,25 €	14 796,68 €	622,57 €	4,2%
CA du Grand Guéret	23	1,26%	29 446	11 294,41 €	10 714,41 €	580,01 €	5,4%
CC ELAN Limousin Avenir Nature	87	1,21%	28 313	10 859,83 €	10 490,41 €	369,43 €	3,5%
CC Porte Océane Limousin (POL)	87	1,14%	26 491	10 160,98 €	9 756,36 €	404,62 €	4,1%
CC Monts et Vallées Ouest Creuse	23	1,08%	25 286	9 698,79 €	9 684,47 €	14,31 €	0,1%
CC Haut Limousin en Marche	87	1,06%	24 626	9 445,63 €	9 135,07 €	310,56 €	3,4%
SS total EPCI > 20 000 hab		9,38%	218 666	83 872,30 €	81 184,22 €	2 688,08 €	3,3%
CC Creuse Confluence	23	0,97%	17 025	8 663,75 €	8 615,77 €	47,99 €	0,6%
CC Val de Vienne	87	0,93%	16 267	8 278,02 €	7 710,28 €	567,75 €	7,4%
CC Creuse Sud Ouest	23	0,79%	13 938	7 092,83 €	7 213,27 €	-120,44 €	-1,7%
CC Marche et Combraille en Aquitaine	23	0,79%	13 816	7 030,75 €	6 833,96 €	196,78 €	2,9%
CC Pays de Nexon, Monts de Chalus	87	0,76%	13 396	6 817,01 €	6 471,47 €	345,55 €	5,3%
CC Midi Corrèzien	19	0,75%	13 190	6 712,18 €	6 443,77 €	268,41 €	4,2%
CC Pays St Yrieix	87	0,72%	12 666	6 445,53 €	6 077,82 €	367,71 €	6,1%
CC Creuse Grand Sud	23	0,70%	12 288	6 253,17 €	6 156,45 €	96,72 €	1,6%
CC Noblat	87	0,70%	12 275	6 246,55 €	5 921,55 €	325,01 €	5,5%
CC Ouest Limousin	87	0,68%	11 879	6 045,04 €	5 695,05 €	349,99 €	6,1%
CC Xaintrie Val'Dordogne	19	0,66%	11 664	5 935,63 €	5 874,07 €	61,55 €	1,0%
CC Ventadour Egletons Monédières	19	0,58%	10 257	5 219,63 €	5 167,38 €	52,24 €	1,0%
CC Pays d'Uzerche	19	0,55%	9 738	4 955,52 €	4 816,26 €	139,25 €	2,9%
CC Briançonnais Haute-Vienne	87	0,53%	9 321	4 743,31 €	4 545,75 €	197,56 €	4,3%
CC Pays de Lubersac Pampadour	19	0,43%	7 639	3 887,37 €	3 828,68 €	58,69 €	1,5%
CC Portes Creuse en Marche	23	0,38%	6 670	3 394,26 €	3 313,38 €	80,88 €	2,4%
CC Briançonnais Combade	87	0,32%	5 700	2 900,64 €	2 782,74 €	117,90 €	4,2%
CC Portes de Vassivière	87	0,32%	5 683	2 891,99 €	2 761,48 €	130,51 €	4,7%
CC Gartempe St Pardoux	87	0,30%	5 355	2 725,08 €	2 604,21 €	120,86 €	4,6%
SS total EPCI < 20 000 hab			208 767	106 238,24 €	102 833,34 €	3 404,90 €	3,3%

AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE :

Le chapitre 75 augmente de 66% comparativement au BP 2018 soit + 72K€ sous l'effet conjuguée :

- d'une hausse de la redevance annuelle d'affermage versée par AXIONE(+6,7K€) ; à noter que la redevance de frais de contrôle versée par AXIONE dans le cadre du contrat de concession initial est, quant à elle, stable,
- d'une hausse de la redevance d'utilisation du réseau de DORSAL versée par ORANGE (+65K€)

PRODUITS EXCEPTIONNELS :

Le chapitre 77 augmente comparativement au BP 2018 de 5K€

Ces recettes correspondent au remboursement par AXIONE LIMOUSIN des pénalités de retard de commande facturées par ORANGE au Syndicat.

Au total, les recettes réelles de fonctionnement sur le budget principal vont augmenter de **11%** soit +151K€

DOTATION AUX AMORTISSEMENTS :

Les subventions d'équipements inscrites au compte 13 font l'objet d'amortissements et impactent les recettes de la section de fonctionnement +41% soit +311K€ comparativement au BP 2018.

Au final, il est vous demandé d'inscrire sur la section de fonctionnement du Budget Principal 2019, les crédits, ventilés par chapitre, comme indiqué ci-dessous.

BP 2019			
FONCTIONNEMENT			
DEPENSES REELLES		RECETTES REELLES	
011 (Charges à caractère général)	352 341 €	002 (résultat 2018 reporté)	206 333,90 €
012 (Charges de personnel)	512 906 €	74 (dotations, subventions, participations)	1 150 683 €
65 (Autres charges de gestion courante)	723 061 €	75 (autres produits de gestion courante)	181 000 €
66 (Charges financières)	68 645 €	13 (Subventions d'équipements)	0 €
67 (Charges exceptionnelles)	15 000 €	77 (Produits exceptionnels)	15 000 €
022 (Dépenses imprévues)	0 €		
TOTALES DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT	1 671 953 €	TOTALES RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT	1 553 017 €
DEPENSES D'ORDRE		RECETTES D'ORDRE	
042 (transfert entre sections)	943 296 €	042 (transfert entre sections-subv équipement)	1 062 232 €
TOTALES DEPENSES D'ORDRE DE FONCTIONNEMENT	943 296 €	TOTALES RECETTES D'ORDRE DE FONCTIONNEMENT	1 062 232 €
TOTAL FONCTIONNEMENT	2 615 249 €		2 615 249 €

DEPENSES D'INVESTISSEMENT :

Il est proposé d'inscrire en dépenses d'investissement du Budget Principal le budget 2019 ci-dessous :

INVESTISSEMENT							
DEPENSES REELLES							
	BP 2019	BP 2018	% Evolution	CA 2018	% Réalisation 2018	CA 2017	CA 2016
D001 (résultat reporté - Déficit investissement)	2 882 305,87 €						
20 (immobilisations incorporelles)	178 900 €	3 423 400 €	-95%	2 706 480 €	79%	1 678 800 €	0 €
204 (subventions d'équipements versées)	26 979 €	90 000 €	-70%	5 420 €	6%	0 €	0 €
21 (immobilisations corporelles)	4 505 000 €	8 000 €	56213%	3 984 €	50%	1 920 €	4 315 €
23 (Immobilisations en cours - RAR)	4 526 348 €	16 683 798 €	-73%	11 544 426 €	69%	14 797 996 €	10 046 265 €
13 (Subventions d'équipements)	0 €	0 €	0%	0 €	0%	0 €	9 954 €
16 (Emprunts et dettes assimilées)	162 987 €	158 172 €	3%	158 172 €	100%	153 542 €	149 090 €
26 (Participations et créances rattachées)	1 500 000 €	1 457 142 €	3%	1 457 142 €	100%	728 571 €	0 €
TOTALES DEPENSES REELLES D'INVESTISSEMENT	13 782 520 €	21 820 512 €	-37%	15 875 624 €	73%	17 360 829 €	10 209 623 €
DEPENSES D'ORDRE							
040 (Transfert entre sections)	1 062 232	751 361	41%	751 360 €	100%	567 605 €	408 041 €
041 (Opérations patrimoniales)	3 300 000	4 291 440	-23%	0 €	0%	2 453 379 €	0 €
TOTALES DEPENSES D'ORDRE D'INVESTISSEMENT	4 362 232 €	5 042 801 €	-13%	751 360 €	15%	3 020 984 €	408 041 €
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT	18 144 752 €	26 863 313 €	-32%	16 626 984 €	62%	20 381 813 €	10 617 664 €

Il se décompose en 4 grandes catégories de dépenses.

IMMOBILISATIONS :

- Immobilisations incorporelles :

Chapitres	Libéllé Chap	Articles	Libellé article	BP 2019	BP 2018	% évol BP 2019/ 2018	CA 2018
	Somme Immobilisation incorporelles			178 900 €	3 423 400 €	-95%	2 706 480 €
Chap 20 - Immobilisations incorporelles	Immobilisations incorporelles	2033	Frais d'insertion	1 500 €	0 €	#DIV/0!	1 080 €
	Immobilisations incorporelles	2051	Acquisition logiciels convocation des élus + gestion financière DORSAL + autres logiciels éventuels	100 000 €			
	Immobilisations incorporelles	2088	Concessions et Droits similaires IRU	77 400 €	3 423 400 €	-98%	2 705 400 €

- o Dans l'objectif de moderniser les pratiques du Syndicat, une réflexion sera menée sur l'acquisition potentielle de **solutions informatiques** : gestion des convocations des élus, gestion financière et des factures en particulier. A ce titre, une enveloppe prévisionnelle de 100K€ est inscrite,
- o Un budget IRU pour le CD 19 est prévu pour 3 sites prioritaires (25 800€ par site),

- Subventions d'équipements versées :

Chapitres	Libéle Chap	Articles	Libellé article	BP 2019	BP 2018	% évol BP 2019/ 2018	CA 2018
Chap 204 - Subventions d'équipements versées	Somme Subventions d'équipement versées			26 979 €	90 000 €	-70%	5 420 €
	Subventions d'équipement versées	20421	Aide à l'installattion par satellite ou wifi	8 100 €	90 000 €	-91%	5 420 €
		20421	Inclusion numérique Avenant 33 AXIONE	18 879 €			

Le budget principal 2019 tient compte des **subventions** versées à des particuliers et à AXIONE LIMOUSIN pour les installations et l'acquisition d'équipement de réception des réseaux satellitaires et hertziens terrestres dans le cadre du **dispositif « inclusion numérique »** (Avenant 33).

- Immobilisations corporelles :

Chapitres	Libéle Chap	Articles	Libellé article	BP 2019	BP 2018	% évol BP 2019/ 2018	CA 2018
Chap 21 - Immobilisations corporelles	Somme Immobilisation corporelles			4 505 000 €	8 000 €	56213%	3 984 €
	Immobilisations corporelles	21358	Réseaux divers - Autres réseaux	4 500 000 €	0 €	0%	0 €
	Immobilisations corporelles	2183	Matériel bureau et informatique	3 000 €	3 000 €	0%	2 914 €
	Immobilisations corporelles	2184	Mobilier	2 000 €	5 000 €	-60%	1 070 €

Sont inscrits des crédits :

- o pour l'achat de **matériel informatique** et de **mobilier de bureau**,
- o pour régulariser une écriture comptable de **recupération de TVA** à effectuer prochainement auprès des services de la DGFIP dans le cadre du **FttH Pilote**.

- Immobilisations en cours :

Chap 23 - Immobilisations en cours	Somme Immobilisation en cours			4 526 348 €	16 683 798 €	-73%	11 544 426 €
	Immobilisations en cours	2315	immobilisations en cours - SDAN Pilote + Axe 2 bis	4 000 000 €	16 030 152 €	-75%	11 544 426 €
	Immobilisations en cours	2315	FAR n-1	526 348 €	653 646 €	-19%	

Sont inscrits :

- o **Le solde** des opérations réalisées dans le cadre du **SDAN Pilote (Axe 1, Axe 2 et Axe 2bis)** ainsi qu'une enveloppe 2019 pour les raccordements de sites prioritaires,
- o **Les restes à réaliser (RAR)** 2018,

EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES :

Ce poste de dépenses correspond au remboursement du capital des emprunts.

Voir le détail des frais décrits sous les charges financières de fonctionnement.

PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES :

Sont inscrits dans ce poste, pour 2019 :

- o **L'augmentation de capital de la SPL NATHD** à hauteur de **1,5M€**,

En effet, une augmentation de la participation des Syndicats actionnaires au capital de la SPL NATHD pourrait être, en effet, adoptée par la SPL en 2019 afin de pallier le retard constaté en 2017 et 2018 dans la livraison des prises.

Au total, les **dépenses réelles d'investissement** sur le budget principal vont baisser de **37%**.

OPERATIONS D'ORDRE :

Les opérations d'ordre recouvrent les amortissements des subventions d'équipements ainsi que les écritures comptables relatives à la demande de remboursement de la TVA à effectuer par le biais du transfert des droits à déduction de TVA à Axione Limousin dans le cadre des avenants d'affermage 29/34/35/38 et 39) pour les opérations de montée en débit et de raccordements d'entreprises

L'ensemble de ces dépenses sont évaluées à 4,3M€.

RECETTES D'INVESTISSEMENT :

Il est proposé d'inscrire en recettes d'investissement du Budget Principal le budget 2019 ci-dessous :

RECETTES REELLES							
	BP 2019	BP 2018	% Evolution	CA 2018	% Réalisation 2018	CA 2017	CA 2016
001 (résultat reporté - Excédent d'investissement)	0 €	200 553 €	-100%				
13 (subvention d'investissement)	5 201 456 €	15 853 716 €	-67%	11 324 039 €	71%	14 097 977 €	6 063 667 €
20 (Immobilisations incorporelles)	0 €	1 678 800 €	-100%	1 678 800 €	100%	0 €	0 €
21 (immobilisations corporelles)	5 400 000 €	0					
23 (immobilisations en cours)	0 €	0 €		7 626 €	0%	12 872 €	0 €
27 (Autres immobilisations financières)	3 300 000 €	4 291 440 €	-23%	0 €	0%	2 453 379 €	0 €
TOTALES RECETTES REELLES D'INVESTISSEMENT	13 901 456 €	22 024 509 €	-37%	13 010 465 €	59%	16 564 228 €	6 063 667 €
RECETTES D'ORDRE							
040 (Transfert entre sections)	943 296 €	547 364 €	72%	533 659 €	97%	291 396 €	243 986 €
TOTALES RECETTES D'ORDRE	943 296 €	547 364 €	72%	533 659 €	97%	291 396 €	243 986 €
TOTALES RECETTES D'INVESTISSEMENT	14 844 752 €	22 571 873 €	-35%	13 544 124 €	50%	16 855 624 €	6 307 653 €

Le 04/04/2019

Application agréée E-legalite.com

TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT € **26 863 313 €** -32% **13 544 124 €** 50% **19 309 002 €** **6 307 652 €**

SUBVENTION D'INVESTISSEMENT :

Sont inscrits dans ce chapitre les crédits :

- o des **acomptes et des soldes** des conventions de financement (Collectivités, Europe, Etat) sur les restes à réaliser des opérations de **MED 1, MED 2, de raccordements et de FttH Pilote** :
 - Région : 800 K€
 - Département : 700 K€
 - EPCI : 1 120 M€
 - Communes : 140 K€
 - Europe FEDER : 450 K€
 - Europe LEADER : 600 K€
 - Etat FSN : 400 K€

- o La prise en charge financière par la Région Nouvelle Aquitaine et les Départements de l'augmentation du capital de la SPL NATHD répartie comme suit :
 - 750 K€ pour la Région
 - 250 K€ pour chaque Département

IMMOBILISATIONS CORPORELLES (Chapitre 21) / IMMOBILISATIONS FINANCIERES (Chapitre 27) :

Ces 2 chapitres concernent des opérations de régularisation de TVA :

- écriture comptable dans le cadre de la récupération de TVA sur le FttH Pilote (chapitre 21) à hauteur de 5,4M€
- remboursement de la TVA dans le cadre des avenants d'affermage passés avec AXIONE LIMOUSIN (chapitre 27) à hauteur de 3,3M€

Au total, les **recettes réelles d'investissement** sur le budget principal vont baisser de **37%**.

OPERATIONS D'ORDRE :

Les opérations d'ordre recouvrent les amortissements des dépenses d'investissement immobilisables ainsi que les écritures comptables relatives à la demande de remboursement de la TVA à effectuer le cadre des avenants d'affermage 29/34/35/38 et 39) pour les opérations de montée en débit et de raccordements d'entreprises

L'ensemble de ces dépenses sont évaluées à 4,2M€.

Au final, il est vous demandé d'inscrire sur la section d'investissement du Budget Principal 2019, les crédits, ventilés par chapitre, comme indiqué ci-dessous.

INVESTISSEMENT			
DEPENSES REELLES		RECETTES REELLES	
D001 (résultat 2018 reporté)	2 882 305,87 €	R001 (résultat 2018 reporté)	0 €
20 (immobilisations incorporelles)	178 900 €	13 (subvention d'investissement)	5 201 456 €
204 (subventions d'équipements versées)	26 979 €	21 (immobilisations corporelles)	5 400 000 €
21 (immobilisations corporelles)	4 505 000 €	20 (immobilisations incorporelles)	0 €
23 (Immobilisations en cours - RAR)	4 526 348 €	23 (immobilisations en cours)	0 €
13 (Subventions d'équipements)	0 €	27 (Autres immobilisations financières)	3 300 000 €
16 (Emprunts et dettes assimilées)	162 987 €		
26 (Participations et créances rattachées)	1 500 000 €		
TOTALES DEPENSES REELLES D'INVESTISSEMENT	13 782 520 €	TOTALES RECETTES REELLES D'INVESTISSEMENT	13 901 456 €
DEPENSES D'ORDRE		RECETTES D'ORDRE	
040 (Transfert entre sections)	1 062 232 €	040 (Transfert entre sections)	943 296 €
041 (Opérations patrimoniales)	3 300 000 €	041 (Opérations patrimoniales)	3 300 000 €
TOTALES DEPENSES D'ORDRE D'INVESTISSEMENT	4 362 232 €	TOTALES RECETTES D'ORDRE D'INVESTISSEMENT	4 243 296 €
TOTAL INVESTISSEMENT	18 144 752 €		18 144 752 €

BUDGET ANNEXE CORREZE

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT :

Il est proposé d'inscrire en dépenses de fonctionnement du Budget Annexe Corrèze le budget 2019 ci-dessous :

FONCTIONNEMENT					
DEPENSES REELLES					
	BP 2019	BP 2018	% Evolution	CA 2018	% Réalisation
011 (Charges à caractère général)	34 654 €	8 000 €	333%	5 000 €	63%
012 (Charges du personnel)	0 €	0 €		0 €	
65 (Autres charges de gestion courante)	252 301 €	7 088 €	3460%	1 435 €	20%
66 (Charges financières)	321 493 €	24 542 €	1210%	24 542 €	100%
67 (Charges exceptionnelles)	0 €	0 €		0 €	
022 (Dépenses imprévues)	0 €	0 €		0 €	
TOTALES DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT	608 449 €	39 630 €	1435%	30 977 €	78%
DEPENSES D'ORDRE					
042 (transfert entre sections)	0 €	0 €		0 €	
TOTALES DEPENSES D'ORDRE DE FONCTIONNEMENT	0 €	0 €		0 €	
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	608 449 €	39 630 €	1435%	30 977 €	78%

Il se décompose comme suit :

CHARGES A CARACTERE GENERAL :

Ces charges concernent les frais de dossier des **emprunts** qui seront levés sur l'exercice 2019 (cf plus bas, détail des charges financières) et les taxes susceptibles d'être versées à la DGFIP (redevance archéologique) et aux gestionnaires de voirie (**redevance d'occupation** du domaine public : RODP).

Chapitres	Articles	Libellé	Libellé sous articles	BP 2019	BP 2018	CA 2018
Chap 011 - charges à caractère général	Somme charges à caractère général			34 654 €	8 000 €	5 000 €
	6184	Services extérieurs		0 €	3 000 €	
	Somme 627			31 654 €	5 000 €	5 000 €
	627	Services bancaires et assimilés	<i>Frais de commission bancaires - Emprunts 15ME 20 ans- pris en charge par CD 19</i>	15 000 €		
	627	Services bancaires et assimilés	<i>Frais de commission bancaires- Emprunt CT Avance FSN- pris en charge par CD + EPCI 19</i>	16 654 €		
	6358	Autres impôts, taxes et versements assimilés (administration des impôts) - Autres droits		3 000 €		

REÇU EN PREFECTURE

le 04/04/2019

Application agréée E-legalite.com

4

AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE :

Les autres charges de gestion courantes concernent principalement les **frais IBLO** versés à Orange. Ces frais, qui représentent un forfait annuel, basé sur le nombre de prises en exploitation, vont considérablement **augmenter en 2019** comparativement à 2018 ; **58 000 prises** doivent être construites en 2019 sur le Département de la Corrèze.

Une enveloppe est, par ailleurs, prévue au titre d'une **redevance d'occupation** versée à **SNCF Réseau** pour autorisation de passage sur le domaine ferroviaire de la SNCF.

Chapitres	Articles	Libellé	Libellé sous articles	BP 2019	BP 2018	CA 2018
Chap 65 - Autres charges gestion courante	Somme Autres charges de gestion courante			252 301 €	7 088 €	1 435 €
	651	Redevance pour concessions, brevets, licences, marques, procédés, drois et valeurs similaires	Abonnement mensuel pour autorisation de passage des câbles optiques en souterrain et aérien - Frais IBLO	250 301 €	7 088 €	1 435 €
	651	Redevance pour concessions, brevets, licences, marques, procédés, drois et valeurs similaires	Redevance d'occupation SNCF	2 000 €		

CHARGES FINANCIERES :

Les charges financières concernent les dépenses liées aux paiements des **intérêts des 3 emprunts long-terme** et de **l'emprunt court terme « avance FSN »**.

Les caractéristiques de ces emprunts sont les suivantes :

- S'agissant des emprunts long-terme, il est utile de préciser qu'ils sont garantis à 100% par le Département la Corrèze et que les frais afférents sont pris en charge intégralement par le Département de la Corrèze,

EMPRUNTS EN COURS	Montant emprunté	CAPITAL RESTANT DÛ au 31/12/18	TOTAL ECHEANCE 2019	CAPITAL 2019	INTERETS 2019	Imputation comptable	FRAIS DOSSIER 2019	Imputation comptable
Banque Postale_Emprunt 5M€ 20 ans_Août 2018_MON521706EUR	5 000 000,00 €	4 937 500,00 €	325 078,13 €	250 000,00 €	75 078,13 €	66111	0,00 €	627
Banque Postale - Emprunt 15M€ 20 ans_Décembre 2018_MON524312EUR_contrat 10M€	10 000 000,00 €	10 000 000,00 €	499 128,13 €	375 000,00 €	124 128,13 €	66111	10 000,00 €	627
Banque Postale - Emprunt 15M€ 20 ans_Décembre_MON524307UR_Contrat 5M€	5 000 000,00 €	5 000 000,00 €	249 564,07 €	187 500,00 €	62 064,07 €	66111	5 000,00 €	627
TOTAL Prêt LT - Prise en charge CD 19	20 000 000,00 €	19 937 500,00 €	1 073 770,33 €	812 500,00 €	261 270,33 €		15 000,00 €	

- S'agissant du prêt « avance FSN » d'un montant de 44,6M€ contractualisé auprès de la Banque Postale pour une durée de 2 ans, versement des fonds au 02/01/2019, il est utile de préciser que :
 - o conformément au protocole d'accord financier du 08 janvier 2018, il concerne les territoires de la Corrèze et de la Creuse,
 - o les frais afférents à cet emprunt sont pris en charge par une contribution additionnelle à la contribution statutaire (CS de Juin 2018) par la Région, les Départements et les EPCI.

La répartition de ce prêt sur les budgets annexes de la Corrèze et de la Creuse se calcule comme suit :

			Montant prêt	Montant frais de dossier	Charges intérêts 2019	Charges intérêts 2020	Charges intérêts 2021	Total charges intérêts	Total frais emprunt relais	Prise en charge financement Région 37,5%	Prise en charge financement couple CD /EPCI 62,5%
Part Dpt	Montant FSN acté cs 05/04	Clé répart BA	44 600 000 €	22 300 €	80 639,28 €	102 580,00 €	25 645,00 €	208 864,28 €	231 164,28 €	86 686,61 €	144 477,68 €
Part Corrèze	48 488 375,00	74,68%	33 308 223 €	16 654 €	60 223,12 €	76 608,91 €	19 152,23 €	155 984,26 €	172 638,37 €	64 739,39 €	107 898,98 €
Part Creuse	16 437 980,00	25,32%	11 291 777 €	5 646 €	20 416,16 €	25 971,09 €	6 492,77 €	52 880,02 €	58 525,91 €	21 947,22 €	36 578,69 €
Total	64 926 355,00	100,00%	44 600 000 €	22 300 €	80 639,28	102 580,00	25 645,00	208 864,28 €	231 164,28 €	86 686,61 €	144 477,68 €

Soit pour le Département de la Corrèze sur l'exercice 2019, les frais ci-dessous :

EMPRUNTS EN COURS	Montant emprunté part Dpt 19	CAPITAL RESTANT DÛ au 31/12/18	TOTAL ECHEANCE 2019	CAPITAL 2019	INTERETS 2019	Imputation comptable	FRAIS DOSSIER 2019	imputation comptable
Banque Postale - Emprunt 2 ans Av FSN _Part 19 _LBP-00004429_Contrat 44,6M€	33 308 223,22 €	33 308 223,22 €	60 223,12 €	0,00 €	60 223,12 €	66111	16 654,11 €	627
TOTAL prêt Avance FSN - part CD 19	33 308 223,22 €	33 308 223,22 €	60 223,12 €	0,00 €	60 223,12 €		16 654,11 €	

Réparties par collectivité comme suit :

Collectivités membres	Taux statutaire BA	Montant des frais répartis 19	Montant des frais répartis 19 - 2019
Département Corrèze	33,75%	58 265,45 €	25 946,07
Agglo du Bassin de Brive	12,67%	21 874,89 €	9 741,06
Agglo de Tulle	5,20%	8 977,31 €	3 997,66
Syndicat de la Diège	4,72%	8 145,71 €	3 627,35
CC Midi Corrèzien	1,55%	2 675,89 €	1 191,60
CC Xaintrie Val'Dordogne	1,37%	2 365,15 €	1 053,22
CC Ventadour Egletons Monédières	1,20%	2 071,66 €	922,53
CC Pays d'Uzerche	1,14%	1 968,08 €	876,40
CC Pays de Lubersac Pompadour	0,90%	1 553,75 €	691,90
Total	62,50%	107 897,88 €	48 047,78

Et au titre de la Région Nouvelle Aquitaine = 28 828.96€

Au global, le montant total des **charges financières** sur le Budget Annexe Corrèze 2019 est le suivant :

Chapitres	Articles	Libellé	Libellé sous articles	BP 2019	BP 2018	CA 2018
		Somme Chages financières		321 493 €	24 542 €	24 542 €
		Somme 66111		321 493 €	24 542 €	0 €
Chap 66 - charges financières	66111	Intérêts emprunts en cours - 3 Prêts LT- pris en charge par CD 19		261 270 €	24 542 €	
		Intérêts emprunt en cours - Prêt CT Avance FSN - Pris en charge par CD + EPCI		60 223 €		

CHARGES D'AMORTISSEMENTS

Il n'y pas de charges d'amortissements à imputer sur le budget annexe Corrèze 2019.

RECETTES DE FONCTIONNEMENT :

Il est proposé d'inscrire en recettes de fonctionnement du Budget Annexe Corrèze le budget 2019 ci-dessous

FONCTIONNEMENT					
RECETTES REELLES					
	BP 2019	BP 2018	% Evolution	CA 2018	% Réalisation
002 (résultat 2018 reporté)	68 152,72 €				
74 (dotations, subventions, participations)	540 296 €	36 630 €	1375%	99 129 €	271%
75 (autres produits de gestion courante)	0 €	0 €		0 €	
13 (Subventions d'équipements)	0 €	0 €		0 €	
77 (Produits exceptionnels)	0 €	3 000 €	-100%	0 €	0%
TOTALES RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT	608 449 €	39 630 €	1435%	99 129 €	250%
RECETTES D'ORDRE					
042 (transfert entre sections-subv équipement)	0 €	0 €		0 €	
TOTALES RECETTES D'ORDRE DE FONCTIONNEMENT	0 €	0 €		0 €	
TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT	608 449 €	39 630 €	1435%	99 129 €	250%

Les recettes de fonctionnement sont essentiellement les participations des collectivités membres, décomposées en 2 contributions :

- **une contribution statutaire d'équilibre** calculée :
 - o selon le poids statutaire des collectivités membres : 37,5% pour la Région Nouvelle Aquitaine, 33,75% pour le Département, et 28,75% pour les EPCI,
 - o selon le poids de la population recensée en 2018 pour chaque EPCI (*source : préfecture*) pour la répartition des 28.75% EPCI.
 - o La base d'équilibre 2019 qui permet de calculer ces contributions est de **187 148,28€** contre 7 087.39€ en 2018
- **une contribution additionnelle** liée aux frais financiers des emprunts mobilisés

Soit au global la répartition par type de collectivité suivante :

Chapitres	Articles	Libellé	Libellé sous articles	BP 2019	BP 2018	CA 2018	% réel 2018
Chap 074 - subvention, participations	Somme subvention, participations			540 296 €	36 630 €	99 129 €	271%
	Somme Région Nouvelle Aquitaine			99 010 €	2 625 €	2 658 €	101%
	7472	Dotations, subventions et participations Région	Contribution statutaire	70 181 €	0 €	2 658 €	#DIV/0!
	7472	Dotations, subventions et participations Région	Contribution statutaire additionnelle - Frais financiers emprunt Avance FSN / part Région	28 829 €			
	Somme Département Corrèze			365 379 €	31 905 €	94 434 €	296%
	7473	Dotations, subventions et participations Département	Contribution statutaire	63 163 €	31 905 €	94 434 €	296%
	7473	Dotations, subventions et participations Département	Contribution statutaire additionnelle - Frais financiers emprunt 5M€	75 078 €			
	7473	Dotations, subventions et participations Département	Contribution statutaire additionnelle - Frais financiers emprunt 15M€ - Frais de dossier + charges d'intérêts	201 192 €			
	7473	Dotations, subventions et participations Département	Contribution statutaire additionnelle - Frais financiers emprunt Avance FSN / part CD 19	25 946 €			
	Somme EPCI Corrèze			75 907 €	2 100 €	2 038 €	97%
	74751	Dotations, subventions et participations Groupements de collectivités et collectivités à statut particulier	Contribution statutaire	53 805 €	2 100 €	2 038 €	97%
	74751	Dotations, subventions et participations Groupements de collectivités et collectivités à statut particulier	Contribution statutaire additionnelle - Frais financiers emprunt Avance FSN / Part EPCI	22 102 €			

Ci-dessous le détail des contributions par collectivités :

Collectivités membres / EPCI	Dpt	Base contribution BA	Population municipale 2018	Contribution statutaire BA 19 2019	Total Contribution statutaire BA	Contributions additionnelles charges financières des prêts LT de 5M€ sur le 19 et 2	Contributions additionnelles charges financières du prêt LT 15M€ Corrèze	Contributions additionnelles charges financières du prêt avance FSN	Total contributions additionnelles charges financières	Total contributions BA
Région Nouvelle-Aquitaine		37,50%		70 180,61 €	120 146,83 €	0,00 €	0,00 €	38 602,23 €	38 602,23 €	158 749,06 €
Département de la Corrèze	19	33,75%		63 162,54 €	63 162,54 €	75 078,13 €	201 192,20 €	25 946,07 €	302 216,40 €	365 378,94 €
Communauté Agglomération du Bassin de Brive	19	12,67%	107 955	23 713,43 €	23 713,43 €	0,00 €	0,00 €	9 741,06 €	9 741,06 €	33 454,49 €
Tulle Agglo	19	5,20%	44 304	9 731,83 €	9 731,83 €	0,00 €	0,00 €	3 997,66 €	3 997,66 €	13 729,49 €
Syndicat de la Diège	19	4,72%	40 200	8 830,34 €	8 830,34 €	0,00 €	0,00 €	3 627,35 €	3 627,35 €	12 457,69 €
CC Midi Corrèzien	19	1,55%	13 190	2 897,32 €	2 897,32 €	0,00 €	0,00 €	1 191,60 €	1 191,60 €	4 088,92 €
CC Xaintrie Val'Dordogne	19	1,37%	11 664	2 562,12 €	2 562,12 €	0,00 €	0,00 €	1 053,22 €	1 053,22 €	3 615,34 €
CC Ventadour Egletons Monédières	19	1,20%	10 257	2 253,06 €	2 253,06 €	0,00 €	0,00 €	922,53 €	922,53 €	3 175,59 €
CC Pays d'Uzerche	19	1,14%	9 738	2 139,05 €	2 139,05 €	0,00 €	0,00 €	876,40 €	876,40 €	3 015,45 €
CC Pays de Lubersac Pompadour	19	0,90%	7 639	1 677,99 €	1 677,99 €	0,00 €	0,00 €	691,90 €	691,90 €	2 369,89 €
Total				187 148,29 €		159 415,63 €	201 192,20 €	102 938,34 €	463 546,17 €	783 937,70 €

Au final, il est vous demandé d'inscrire sur la section de fonctionnement du Budget Annexe Corrèze 2019, les crédits, ventilés par chapitre, comme indiqué ci-dessous.

BP 2019			
FONCTIONNEMENT			
DEPENSES REELLES		RECETTES REELLES	
011 (Charges à caractère général)	34 654 €	002 (résultat 2018 reporté)	68 152,72 €
012 (Charges du personnel)		74 (dotations, subventions, participations)	540 296 €
65 (Autres charges de gestion courante)	252 301 €	75 (autres produits de gestion courante)	0 €
66 (Charges financières)	321 493 €	13 (Subventions d'équipements)	0 €
67 (Charges exceptionnelles)	0 €	77 (Produits exceptionnels)	0 €
022 (Dépenses imprévues)	0 €		
TOTALES DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT	608 449 €	TOTALES RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT	608 449 €
DEPENSES D'ORDRE		RECETTES D'ORDRE	
042 (transfert entre sections)	0 €	042 (transfert entre sections-subv équipement)	0 €
TOTALES DEPENSES D'ORDRE DE FONCTIONNEMENT	0 €	TOTALES RECETTES D'ORDRE DE FONCTIONNEMENT	0 €
TOTAL FONCTIONNEMENT	608 449 €		608 449 €

DEPENSES D'INVESTISSEMENT :

Il est proposé d'inscrire en dépenses d'investissement du Budget Annexe Corrèze le budget 2019 ci-dessous

INVESTISSEMENT				
DEPENSES REELLES				
	BP 2019	BP 2018	CA 2018	% Réalisation
20 (immobilisations incorporelles)	2 411 467 €	1 723 000 €	1 723 000 €	100%
204 (subventions d'équipements versées)	0 €	0 €	0 €	
21 (immobilisations corporelles)	0 €	0 €	0 €	
23 (Immobilisations en cours)	74 373 021 €	42 408 642 €	1 980 739 €	5%
13 (Subventions d'équipements)	0 €	0 €	0 €	
16 (Emprunts et dettes assimilées)	875 000 €	0 €	0 €	
26 (Participations et créances rattachées)	0 €	0 €	0 €	
TOTALES DEPENSES REELLES D'INVESTISSEMENT	77 659 488 €	44 131 642 €	3 703 739 €	8%
DEPENSES D'ORDRE				
040 (Transfert entre sections)	0	0	0 €	
041 (Opérations patrimoniales)	0	0	0 €	
TOTALES DEPENSES D'ORDRE D'INVESTISSEMENT	0 €	0 €	0 €	

Il se décompose comme suit :

IMMOBILISATIONS :

- Immobilisations incorporelles :

Sont inscrits dans ce chapitre les crédits :

- o relatifs aux versements d'une redevance pour **Droit d'Usage**,
 - au titre de l'IRU AXIONE - Avenant 36 – 15,5M€ à verser sur 3 exercices budgétaires (2018, 2019 et 2020). Ce contrat de concession se décompose comme suit : 1M€ pour frais d'accès au service (FAS), 8M€ pour frais Offre Fibre Optique Noire (FON), 6,5M€ pour frais Offre plaque
 - à ENEDIS et aux AODE : 8 410 supports/poteaux sont prévus pour le Département de la Corrèze en 2019,

Chapitres	Articles	Libellé	Libellé sous articles	BP 2019	BP 2018	CA 2018	% réel 2018
Chap 20 - Immobilisations incorporelles	Somme Immobilisations incorporelles			2 411 467 €	1 723 000 €	1 723 000 €	100%
	Somme 2088			2 411 467 €	1 723 000 €	1 723 000 €	100%
	2088	Autres immobilisations incorporelles	Immobilisations incorporelles - IRU - AXIONE	1 738 667 €	1 723 000 €	1 723 000 €	100%
	2088	Autres immobilisations incorporelles	Immobilisations incorporelles -Droit d'usage (poteaux ENEDIS et AODE)	672 800 €			

Immobilisations en cours :

Sont inscrits dans ce chapitre les dépenses du marché de travaux FttH et des prestations connexes liées, comme évaluées ci-dessous :

Chapitres	Articles	Libellé	Libellé sous articles	BP 2019	BP 2018	CA 2018	% réel 2018
Chap 23- Immobilisations en cours	Somme Immobilisations en cours			74 373 021 €	42 408 642 €	1 980 739 €	5%
	Somme 238			1 067 918 €	0 €	1 212 056 €	#DIV/0!
	238	Avance sur immobilisations en cours	Lot 1 EHTP	500 275 €		598 161 €	
	238	Avance sur immobilisations en cours	Lots 2 et 3 AXIONE	567 643 €		613 895 €	
	Somme 2315			73 305 103 €	42 408 642 €	768 682 €	2%
	2315	Immobilisations en cours	Marché de travaux fttH	70 337 231 €			
	2315	RAR n-1 sur les immobilisations en cours	RAR N-1 marché de travaux en cours	1 708 401 €			
	2315	Immobilisations en cours	AMO technique marché fttH 19	515 000 €			
	2315	Immobilisations en cours	Marché CSPS	95 000 €			
	2315	Immobilisations en cours	Marché Amiante	82 800 €			
	2315	Immobilisations en cours	Etudes ORANGE/ENEDIS/SNCF	300 000 €			
	2315	Immobilisations en cours	Raccordements	116 672 €			19
			Effacement de réseaux	150 000 €			

REÇU EN PREFECTURE
Le 04/04/2019
Application agréée E-legalite.com
70_DE-067-256728656-20190328-0587_0669-D

Handwritten mark

EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES :

Ce poste de dépenses correspond au remboursement du capital des emprunts.
Voir le détail des frais décrits sous les charges financières de fonctionnement.

OPERATIONS D'ORDRE :

Il n'y a pas de crédits à inscrire en 2019 sur les opérations d'ordre.

RECETTES D'INVESTISSEMENT :

Il est proposé d'inscrire en recettes d'investissement du Budget Annexe Corrèze le budget 2019 ci-dessous

INVESTISSEMENT					
RECETTES REELLES					
	BP 2019	BP 2018	% Evolution	CA 2018	% Réalisation
001 (résultat 2018 reporté)	22 402 222,16 €				
13 (subvention d'investissement)	13 862 001 €	12 821 628 €	8%	9 099 490 €	71%
1641 (emprunts et dettes assimilées)	33 308 223 €	20 000 000 €	67%	5 000 000 €	25%
168 (autres emprunts et dettes assimilées) (AvRemb)	8 087 042 €	11 310 014 €	-28%	12 006 471 €	106%
TOTALES RECETTES REELLES D'INVESTISSEMENT	77 659 488 €	44 131 642 €	76%	26 105 961 €	59%
RECETTES D'ORDRE					
040 (Transfert entre sections)	0 €	0 €		0 €	
041 (Opérations patrimoniales)	0 €	0 €		0 €	
TOTALES RECETTES D'ORDRE D'INVESTISSEMENT	0 €	0 €		0 €	
TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT	77 659 488 €	44 131 642 €	76%	26 105 961 €	59%



Il se décompose comme suit :

SUBVENTION D'INVESTISSEMENT :

Sont inscrits dans ce chapitre les versements tels que prévus dans les conventions/avenants :

Chapitres	Articles	Libellé	Libellé sous articles	BP 2019	BP 2018	CA 2018	% réel 2018
Chap 13 - subventions d'investissement	Somme Subvention d'investissement			13 862 000 €	12 821 628 €	9 099 490 €	71%
	1311	Etat - FSN	Convention CDC FSN				
	1312	Région Nouvelle Aquitaine		11 000 000 €	11 106 422 €	9 099 490 €	82%
	1313	Départements	Convention Fonds de concours, remboursement du capital sur prêt SME	250 000 €			
	13158	EPCI	Conventions Fonds de concours FttH transformées en conventions d'AvRemb		1 715 206 €		
	1317	Fonds européens - FEDER	FEDER	2 612 000 €			

EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES :

Sont inscrits dans ce chapitre :

- La part Département de la Corrèze du prêt « Avance FSN » telle que calculée dans « charges financières »,
- Les décaissements des avenants aux conventions « avance remboursable » tels que prévus dans les modalités de versements des avenants,

Chapitres	Articles	Libellé	Libellé sous articles	BP 2019	BP 2018	CA 2018	% réel 2018
Chap 16 - Emprunts et dettes assimilées	Somme Emprunts et dettes assimilées			41 395 266 €	31 310 014 €	17 006 471 €	54%
	Somme 1641			33 308 223 €	20 000 000 €	5 000 000 €	25%
	1641	Emprunts et dettes assimilées	Emprunts LT	0 €	20 000 000 €	5 000 000 €	25%
	1641	Emprunts et dettes assimilées	Emprunts CT - Avance FSN / Part 19	33 308 223 €	0 €	0 €	#DIV/0!
	Somme 168			8 087 043 €	11 310 014 €	12 006 471 €	106%
	16873		Avance remboursable - Dpt	0 €	2 877 441 €	8 423 152 €	293%
	168758		Avances remboursables - EPCI	8 087 043 €	8 432 573 €	3 583 319 €	42%

REÇU EN PREFECTURE

le 04/04/2019

Application agréée E-legalite.com

70_DE-067-258728658-20190328-CS87_D669-D

Au final, il est vous demandé d'inscrire sur la section d'investissement du Budget Annexe Corrèze 2019, les crédits, ventilés par chapitre, comme indiqué ci-dessous.

INVESTISSEMENT			
DEPENSES REELLES		RECETTES REELLES	
20 (immobilisations incorporelles)	2 411 467 €	001 (résultat 2018 reporté)	22 402 222,16 €
204 (subventions d'équipements versées)	0 €		
21 (immobilisations corporelles)	0 €	13 (subvention d'investissement)	13 862 001 €
23 (Immobilisations en cours °)	74 373 021 €	1641 (emprunts et dettes assimilées)	33 308 223 €
13 (Subventions d'équipements)	0 €	168 (autres emprunts et dettes assimilées) (AvRemb)	8 087 042 €
16 (Emprunts et dettes assimilées)	875 000 €		0 €
26 (Participations et créances rattachées)	0 €		
TOTALES DEPENSES REELLES D'INVESTISSEMENT	77 659 488 €	TOTALES RECETTES REELLES D'INVESTISSEMENT	77 659 488 €
DEPENSES D'ORDRE		RECETTES D'ORDRE	
040 (Transfert entre sections)	0 €	040 (Transfert entre sections)	0 €
041 (Opérations patrimoniales)	0 €	041 (Opérations patrimoniales)	0 €
TOTALES DEPENSES D'ORDRE D'INVESTISSEMENT	0 €	TOTALES RECETTES D'ORDRE D'INVESTISSEMENT	0 €
TOTAL INVESTISSEMENT	77 659 488 €		77 659 488 €

BUDGET ANNEXE CREUSE

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT :

Il est proposé d'inscrire en dépenses de fonctionnement du Budget Annexe Creuse le budget 2019 ci-dessous :

FONCTIONNEMENT				
DEPENSES REELLES				
	BP 2019	BP 2018	CA 2018	% Réalisation
011 (Charges à caractère général)	12 646 €	1 153 €	0 €	0%
012 (Charges du personnel)	0 €	0 €	0 €	
65 (Autres charges de gestion courante)	66 515 €	6 169 €	61 €	1%
66 (Charges financières)	99 754 €	23 000 €	0 €	0%
67 (Charges exceptionnelles)	0 €	0 €	0 €	
022 (Dépenses imprévues)	0 €	0 €	0 €	
TOTALES DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT	178 915 €	30 322 €	61 €	0%
DEPENSES D'ORDRE				
042 (transfert entre sections)	0 €	0 €	0 €	
TOTALES DEPENSES D'ORDRE DE FONCTIONNEMENT	0 €	0 €	0 €	
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	178 915 €	30 322 €	61 €	0%

Il se décompose comme suit :

CHARGES A CARACTERE GENERAL :

Ces charges concernent les frais de dossier des **emprunts** qui seront levés sur l'exercice 2019 (cf plus bas, détail des charges financières) et les taxes susceptibles d'être versées à la DGFIP (redevance archéologique) et aux gestionnaires de voirie (**redevance d'occupation** du domaine public : RODP).

Chapitres	Articles	Libellé	Libellé sous articles	BP 2019	BP 2018	CA 2018
Chap 011 - charges à caractère général	Somme charges à caractère général			12 646 €	1 153 €	0 €
	Somme 627			10 646 €	1 153 €	0 €
	627	Services bancaires et assimilés	<i>Frais de commission bancaires - Emprunts 5M€ 20 ans - pris en charge par CD 23</i>	5 000 €	1 153 €	
	627	Services bancaires et assimilés	<i>Frais de commission bancaires - Emprunt CT Avance FSN - part dpt 23 - pris en charge par CD + EPCI</i>	5 646 €		
	6358	Autres impôts, taxes et versements assimilés (administration des impôts) - Autres droits		2 000 €		

m

AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE :

Les autres charges de gestion courantes concernent principalement les **frais IBLO** versés à Orange. Ces frais, qui représentent un forfait annuel, basé sur le nombre de prises en exploitation, vont considérablement **augmenter en 2019** comparativement à 2018 ; **15 197 prises** doivent être construites en 2019 sur le Département de la Creuse.

Une enveloppe est, par ailleurs, prévue au titre d'une **redevance d'occupation** versée à **SNCF Réseau** pour autorisation de passage sur le domaine ferroviaire de la SNCF.

Chapitres	Articl	Libellé	Libellé sous articles	BP 2019	BP 2018	CA 2018
		Somme 651		66 515 €	6 169 €	60 €
Chap 65 - Autres charges gestion courante	651	Redevance pour concessions, brevets, licences, marques, procédés, drois et valeurs similaires	Abonnement mensuel pour autorisation de passage des cables optiques en souterrain et aérien - Frais IBLO	65 515 €	6 169 €	60 €
	651	Redevance pour concessions, brevets, licences, marques, procédés, drois et valeurs similaires	Redevance d'occupation SNCF	1 000 €		
	6588	Autres charges de gestion courante	Régularisation TVA			1 €

CHARGES FINANCIERES :

Les charges financières concernent les dépenses liées aux paiements des **intérêts de l'emprunt long-terme** et de **l'emprunt court terme « avance FSN »**.

Les caractéristiques de ces emprunts sont les suivantes :

- S'agissant de l'emprunt long-terme, il est utile de préciser qu'il est garanti à 100% par le Département la Creuse et que les frais afférents sont pris en charge intégralement par le Département de la Creuse.

EMPRUNTS EN COURS	Montant emprunté	CAPITAL RESTANT DÛ au 31/12/18	TOTAL ECHEANCE 2019	CAPITAL 2019	INTERETS 2019	Imputation comptable	FRAIS DOSSIER 2019	Imputation comptable	Contribution additionnelle CD 23
Banque Postale_Emprunt 5M€ 30 ans_Novembre 2018 MIN521711EUR	5 000 000,00 €	5 000 000,00 €	270 754,18 €	166 666,68 €	104 087,50 €	66111	5 000,00 €	627	109 087,50 €
TOTAL imputation 7473 Dpt									109 087,50 €

- S'agissant du prêt « avance FSN » d'un montant de 44,6M€ contractualisé auprès de la Banque Postale pour une durée de 2 ans, versement des fonds au 02/01/2019, il est utile de préciser que :
 - o conformément au protocole d'accord financier du 08 janvier 2018, il concerne les territoires de la Corrèze et de la Creuse,
 - o les frais afférents à cet emprunt sont pris en charge par une contribution additionnelle à la contribution statutaire (CS de Juin 2018) par la Région, les Départements et les EPCI.

La répartition de ce prêt sur les budgets annexes de la Corrèze et de la Creuse se calcule comme suit :

			Montant prêt	Montant frais de dossier	Charges intérêts 2019	Charges intérêts 2020	Charges intérêts 2021	Total charges intérêts	Total frais emprunt relais	Prise en charge financement Région 37,5%	Prise en charge financement couple CD /EPCI 62,5%
Part Dpt	Montant FSN acté cs 05/04	Clé répart BA	44 600 000 €	22 300 €	80 639,28 €	102 580,00 €	25 645,00 €	208 864,28 €	231 164,28 €	86 686,61 €	144 477,68 €
Part Corrèze	48 488 375,00	74,68%	33 308 223 €	16 654 €	60 223,12 €	76 608,91 €	19 152,23 €	155 984,26 €	172 638,37 €	64 739,39 €	107 898,98 €
Part Creuse	16 437 980,00	25,32%	11 291 777 €	5 646 €	20 416,16 €	25 971,09 €	6 492,77 €	52 880,02 €	58 525,91 €	21 947,22 €	36 578,69 €
Total	64 926 355,00	100,00%	44 600 000 €	22 300 €	80 639,28	102 580,00	25 645,00	208 864,28 €	231 164,28 €	86 686,61 €	144 477,68 €

Soit pour le Département de la Creuse sur l'exercice 2019, les frais ci-dessous :

Réparties par collectivités comme ci-dessous :

EMPRUNTS EN COURS	Montant emprunté part Dpt 23	CAPITAL RESTANT DÛ au 31/12/18	TOTAL ECHEANCE 2019	CAPITAL 2019	INTERETS 2019	Imputation comptable	FRAIS DOSSIER 2019	Imputation comptable
Banque Postale - Emprunt 2 ans Av FSN_Part 19_LBP-00004429_Contrat 44,6M€	11 291 777,00 €	11 291 777,00 €	20 416,16 €	0,00 €	20 416,16 €	66111	5 645,89 €	627
TOTAL prêt Avance FSN - part CD 23	11 291 777,00 €	11 291 777,00 €	20 416,16 €		20 416,16 €		5 645,89 €	

Collectivités membres	Taux statutaire BA	Montant des frais répartis 23	Montant des frais répartis 19 - 2019
Département Creuse	33,75%	19 753,49 €	8 795,94
CA du Grand Guéret	7,11%	4 162,06 €	1 853,40
CC Monts et Vallées Ouest Creuse	6,11%	3 574,06 €	1 591,56
CC Creuse Confluence	4,11%	2 405,41 €	1 071,15
CC Creuse Sud Ouest	3,50%	2 048,41 €	912,17
CC Marche et Combraille en Aquitaine	3,34%	1 954,77 €	870,47
CC Creuse Grand Sud	2,97%	1 738,22 €	774,04
CC Portes Creuse en Marche	1,61%	942,27 €	419,60
Total	62,50%	36 578,69 €	16 288,34 €

Et au titre de la Région Nouvelle Aquitaine = 9 773,27€

Au global, le montant total des **charges financières** sur le Budget Annexe Creuse 2019 est le suivant :

Chapitres	Articles	Libellé	Libellé sous articles	BP 2019	BP 2018	CA 2018	% réel 2018
Chap 66 - charges financières	Somme Chages financières			124 504 €	23 000 €	0 €	0%
	Somme 66111			124 504 €	23 000 €	0 €	0%
	66111	intérêts emprunt en cours	Intérêts emprunt en cours - Prêts LT- pris en charge par CD	104 088 €			
	66111	intérêts emprunt en cours	Intérêts emprunt en cours - Prêt CT - Pris en charge par CD + EPCI	20 416 €			

CHARGES D'AMORTISSEMENTS

Il n'y pas de charges d'amortissements à imputer sur le budget annexe Creuse 2019.

REÇU EN PREFECTURE

Le 04/04/2019

Application agréée E-legalite.com

70_DE-067-258728658-20190328-CS87_D669-D

RECETTES DE FONCTIONNEMENT :

Il est proposé d'inscrire en recettes de fonctionnement du Budget Annexe Creuse le budget 2019 ci-dessous

FONCTIONNEMENT				
RECETTES REELLES				
	BP 2019	BP 2018	CA 2018	% Réalisation
002 (résultat 2018 reporté)	7 260,26 €			
74 (dotations,subventions,participations)	171 654 €	30 322 €	7 322 €	24%
75 (autres produits de gestion courante)	0 €	0 €	0 €	
13 (Subventions d'équipements)	0 €	0 €	0 €	
77 (Produits exceptionnels)	0 €	0 €	0 €	
TOTALES RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT	178 915 €	30 322 €	7 322 €	24%
RECETTES D'ORDRE				
042 (transfert entre sections-subv équipement)	0 €	0 €	0 €	
TOTALES RECETTES D'ORDRE DE FONCTIONNEMENT	0 €	0 €	0 €	
TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT	178 915 €	30 322 €	7 322 €	24%

Les recettes de fonctionnement sont essentiellement les participations des collectivités membres, décomposées en 2 contributions :

- **une contribution statutaire d'équilibre** calculée :
 - o selon le poids statutaire des collectivités membres : 37,5% pour la Région Nouvelle Aquitaine, 33,75% pour le Département, et 28,75% pour les EPCI,
 - o selon le poids de la population recensée en 2018 pour chaque EPCI (*source : préfecture*) pour la répartition des 28.75% EPCI.
 - o La base d'équilibre 2019 qui permet de calculer ces contributions est de **61 254,74€** contre 6 168,75 en 2018
- **une contribution additionnelle** liée aux frais financiers des emprunts mobilisés.

Soit au global la répartition, par type de collectivité, suivante :

Chapitres	Articles	Libellé	Libellé sous articles	BP 2019	BP 2018	CA 2018
Chap 074 - subvention, participations	Somme subvention, participations			171 654 €	30 322 €	7 322 €
	Somme Région Nouvelle Aquitaine			32 744 €	2 625 €	2 313 €
	7472	Dotations, subventions et participations Région	Contribution statutaire	22 971 €	0 €	2 658 €
	7472	Dotations, subventions et participations Région	Contribution statutaire additionnelle - Frais financiers emprunt Avance FSN	9 773 €		
	Somme Département Creuse			113 807 €	15 015 €	3 235 €
	7473	Dotations, subventions et participations Département	Contribution statutaire	20 673 €	31 905 €	94 434 €
	7473	Dotations, subventions et participations Département	Contribution statutaire additionnelle - Frais financiers emprunt 5M€	84 338 €		
	7473	Dotations, subventions et participations Département	Contribution statutaire additionnelle - Frais financiers emprunt Avance FSN	8 796 €		
	Somme EPCI Creuse			25 103 €	12 681 €	1 774 €
	74751	Contribution statutaire		17 611 €	2 100 €	2 038 €
	74751	Contribution statutaire additionnelle - Frais financiers emprunt Avance FSN		7 492 €		

Ci-dessous le détail des contributions par collectivités :

Collectivités membres / EPCI	Dpt	Base contribution BA	Population municipale 2018	Contribution statutaire BA 23 2019	Contributions additionnelles charges financières des prêts LT de 5M€ sur le 19 et 2	Contributions additionnelles charges financières du prêt LT 15M€ Corrèze	Contributions additionnelles charges financières du prêt avance FSN	Total contributions additionnelles charges financières	Total contributions BA
Région Nouvelle-Aquitaine		37,50%		22 970,53 €	0,00 €	0,00 €	38 602,23 €	38 602,23 €	158 749,05 €
Département de la Creuse	23	33,75%		20 673,47 €	109 087,50 €	0,00 €	8 795,94 €	117 883,44 €	138 556,92 €
CA du Grand Guéret	23	7,15%	29 446	4 377,23 €	0,00 €	0,00 €	1 853,40 €	1 853,40 €	6 230,63 €
CC Monts et Vallées Ouest Creuse	23	6,14%	25 286	3 758,83 €	0,00 €	0,00 €	1 591,56 €	1 591,56 €	5 350,39 €
CC Creuse Confluence	23	4,13%	17 025	2 530,81 €	0,00 €	0,00 €	1 071,15 €	1 071,15 €	3 601,96 €
CC Creuse Sud Ouest	23	3,38%	13 938	2 071,92 €	0,00 €	0,00 €	912,17 €	912,17 €	2 984,09 €
CC Marche et Combraille en Aquitaine	23	3,35%	13 816	2 053,79 €	0,00 €	0,00 €	870,47 €	870,47 €	2 924,26 €
CC Creuse Grand Sud	23	2,98%	12 288	1 826,64 €	0,00 €	0,00 €	774,04 €	774,04 €	2 600,68 €
CC Portes Creuse en Marche	23	1,62%	6 670	991,51 €	0,00 €	0,00 €	419,60 €	419,60 €	1 411,11 €
Total				61 254,73 €	184 165,63 €	201 192,20 €	102 938,34 €	488 296,17 €	808 687,89 €

DEPENSES D'INVESTISSEMENT :

Il est proposé d'inscrire en dépenses d'investissement du Budget Annexe Creuse le budget 2019 ci-dessous :

INVESTISSEMENT				
DEPENSES REELLES				
	BP 2019	BP 2018	CA 2018	% Réalisation
20 (immobilisations incorporelles)	1 808 807 €	1 723 000 €	1 723 000 €	100%
204 (subventions d'équipements versées)	0 €	0 €	0 €	
21 (immobilisations corporelles)	0 €	0 €	0 €	
23 (Immobilisations en cours)	22 196 676 €	7 893 924 €	1 035 063 €	13%
13 (Subventions d'équipements)	0 €	0 €	0 €	
16 (Emprunts et dettes assimilées)	166 667 €	0 €	0 €	
26 (Participations et créances rattachées)	0 €	0 €	0 €	
TOTALES DEPENSES REELLES D'INVESTISSEMENT	24 172 150 €	9 616 924 €	2 758 063 €	29%
DEPENSES D'ORDRE				
040 (Transfert entre sections)	0	0	0 €	
041 (Opérations patrimoniales)	0	0	0 €	
TOTALES DEPENSES D'ORDRE D'INVESTISSEMENT	0 €	0 €	0 €	
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT	24 172 150 €	9 616 924 €	2 758 063 €	29%

IMMOBILISATIONS :

- Immobilisations incorporelles :

Sont inscrits dans ce chapitre les crédits relatifs :

- o aux paiements des frais de publication pour le lancement du marché J1 bis,
- o relatifs aux versements d'une redevance pour **Droit d'Usage**,
 - au titre de l'IRU AXIONE - **Avenant 36** – 15,5M€ à verser sur 3 exercices budgétaires (2018, 2019 et 2020). Ce contrat de concession se décompose comme suit : 1M€ pour frais d'accès au service (FAS), 8M€ pour frais Offre Fibre Optique Noire (FON), 6,5M€ pour frais Offre plaque,
 - à ENEDIS et aux AODE : 858 supports/poteaux sont prévus pour le département de la Creuse en 2019

Chapitres	Articles	Libellé	Libellé sous articles	BP 2019	BP 2018	CA 2018	% réal 2018
Chap 20 - Immobilisations incorporelles	Somme Immobilisations incorporelles			1 808 807 €	1 723 000 €	1 723 000 €	100%
	2033	Frais d'insertion		1 500 €			
	Somme 2088			1 807 307 €	1 723 000 €	1 723 000 €	100%
	2088	Autres immobilisations incorporelles	Immobilisations incorporelles - IRU - AXIONE	1 738 667 €	1 723 000 €	1 723 000 €	100%
- Immobilisations en cours :							
	2088	Autres immobilisations incorporelles	Immobilisations incorporelles - Droit d'usage (poteaux ENEDIS et AODE)	68 640 €			

REÇU EN PREFECTURE

Le 04/04/2019

Application agréée E-legalite.com

Sont inscrits dans ce chapitre les dépenses du marché de travaux FttH et des prestations connexes liées, comme évaluées ci-dessous :

Chapitres	Articles	Libellé	Libellé sous articles	BP 2019	BP 2018	CA 2018	% réel 2018
Chap 23- Immobilisations en cours	Somme immobilisations en cours			22 196 676 €	7 893 924 €	1 035 063 €	13%
	Somme 238			0 €	0 €	894 129 €	#DIV/0!
	238	Avance sur immobilisations en cours	<i>Avance Lot 2 AXIONE</i>			894 129 €	
	Somme 2315			22 196 676 €	7 893 924 €	140 934 €	2%
	2315	Immobilisations en cours	<i>Marché de travaux fttH</i>	21 650 300 €			
	2315	RAR N-1 Immobilisations en cours	<i>RAR N-1</i>	1 680 €			
	2315	Immobilisations en cours	<i>AMO technique marché fttH 20</i>	145 000 €			
	2315	Immobilisations en cours	<i>Marché CSPTS</i>	23 000 €			
	2315	Immobilisations en cours	<i>Marché Amiante</i>	27 600 €			
	2315	Immobilisations en cours	<i>Etudes ORANGE/ENEDIS/SNCF</i>	150 000 €			
	2315	Immobilisations en cours	<i>Raccordements</i>	49 096 €			
	2315	Immobilisations en cours	<i>Effacement de réseaux</i>	150 000 €			

EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES :

Ce poste de dépenses correspond au remboursement du capital des emprunts.
Voir le détail des frais décrits sous les charges financières de fonctionnement

OPERATIONS D'ORDRE :

Il n'y a pas de crédits à inscrire en 2019 sur les opérations d'ordre.

RECETTES D'INVESTISSEMENT :

Il est proposé d'inscrire en recettes d'investissement du Budget Annexe Creuse le budget 2019 ci-dessous

INVESTISSEMENT				
RECETTES REELLES				
	BP 2019	BP 2018	CA 2018	% Réalisation
001 (résultat 2018 reporté)	6 090 952,09 €			
13 (subvention d'investissement)	6 789 421 €	4 616 924 €	3 849 015 €	83%
1641 (emprunts et dettes assimilées)	11 291 777 €	5 000 000 €	5 000 000 €	100%
168 (autres emprunts et dettes assimilées) (AvRemb)	0 €	0 €	0 €	
TOTALES RECETTES REELLES D'INVESTISSEMENT	24 172 150 €	9 616 924 €	8 849 015 €	92%
RECETTES D'ORDRE				
040 (Transfert entre sections)	0 €	0 €	0 €	
041 (Opérations patrimoniales)	0 €	0 €	0 €	
TOTALES RECETTES D'ORDRE D'INVESTISSEMENT	0 €	0 €	0 €	
TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT	24 172 150 €	9 616 924 €	8 849 015 €	92%

Il se décompose comme suit :

SUBVENTION D'INVESTISSEMENT :

Sont inscrits dans ce chapitre les versements tels que prévus dans les conventions/avenants :

Chapitres	Articles	Libellé	Libellé sous articles	BP 2019	BP 2018	CA 2018	% réel 2018
Chap 13 - subventions d'investissement	Somme Subvention d'investissement			6 789 421 €	4 616 924 €	3 849 015 €	83%
	1311	Etat - FSN	Convention CDC FSN	0 €	0 €		
	1312	Région Nouvelle Aquitaine		2 500 000 €	2 616 924 €	2 136 187 €	82%
	Somme Département Creuse			1 916 667 €	1 000 000 €	1 000 000 €	100%
	1313	Départements	Convention FtIH Fonds de concours	1 750 000 €	1 000 000 €	1 000 000 €	100%
	1313	Départements	Convention Fonds de concours, remboursement du capital	166 667 €			
	13158	EPCI	Conventions Fonds de concours fth EPCI 23	1 762 754 €	1 000 000 €	712 828 €	71%
	1317	Fonds européens - FEDER	FEDER	610 000 €	0 €		

EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES :

Sont inscrits dans ce chapitre :

- La part 23 du prêt « Avance FSN » tel que calculée dans « charges financières »,

Chap 16 - Emprunts et dettes assimilées	Somme Emprunts et dettes assimilées			11 291 777 €	5 000 000 €	5 000 000 €	100%
	Somme 1641			11 291 777 €	5 000 000 €	5 000 000 €	100%
	1641	Emprunts et dettes assimilées	Emprunts LT		5 000 000 €	5 000 000 €	100%
	1641	Emprunts et dettes assimilées	Emprunts CT - Avance FSN	11 291 777 €	0 €	0 €	#DIV/0!

Au final, il est vous demandé d'inscrire sur la section d'investissement du Budget Annexe Creuse 2019, les crédits, ventilés par chapitre, comme indiqué ci-dessous.

INVESTISSEMENT			
DEPENSES REELLES		RECETTES REELLES	
20 (immobilisations incorporelles)	1 808 807 €	001 (résultat 2018 reporté)	6 090 952,09 €
204 (subventions d'équipements versées)	0 €		
21 (immobilisations corporelles)	0 €	13 (subvention d'investissement)	6 789 421 €
23 (Immobilisations en cours)	22 196 676 €	1641 (emprunts et dettes assimilées)	11 291 777 €
13 (Subventions d'équipements)	0 €	168 (autres emprunts et dettes assimilées) (AvRemb)	0 €
16 (Emprunts et dettes assimilées)	166 667 €		
26 (Participations et créances rattachées)	0 €		
TOTALES DEPENSES REELLES D'INVESTISSEMENT	24 172 150 €	TOTALES RECETTES REELLES D'INVESTISSEMENT	24 172 150 €
DEPENSES D'ORDRE		RECETTES D'ORDRE	
040 (Transfert entre sections)	0 €	040 (Transfert entre sections)	0 €
041 (Opérations patrimoniales)	0 €	041 (Opérations patrimoniales)	0 €
TOTALES DEPENSES D'ORDRE D'INVESTISSEMENT	0 €	TOTALES RECETTES D'ORDRE D'INVESTISSEMENT	0 €
TOTAL INVESTISSEMENT	24 172 150 €		24 172 150 €

BUDGET ANNEXE HAUTE-VIENNE

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT :

Il est proposé d'inscrire en dépenses de fonctionnement du Budget Annexe Haute-Vienne le budget 2019 ci-dessous :

FONCTIONNEMENT				
DEPENSES REELLES				
	BP 2019	BP 2018	CA 2018	% Réalisation
011 (Charges à caractère général)	2 000 €	0 €	0 €	
012 (Charges du personnel)	0 €	0 €	0 €	
65 (Autres charges de gestion courante)	76 405 €	7 744 €	1 099 €	14%
66 (Charges financières)	0 €	0 €	0 €	
67 (Charges exceptionnelles)	0 €	0 €	0 €	
022 (Dépenses imprévues)	0 €	0 €	0 €	
TOTALES DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT	78 405 €	7 744 €	1 099 €	14%
DEPENSES D'ORDRE				
042 (transfert entre sections)	0 €	0 €	0 €	
TOTALES DEPENSES D'ORDRE DE FONCTIONNEMENT	0 €	0 €	0 €	
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	78 405 €	7 744 €	1 099 €	14%

Il se décompose comme suit :

CHARGES A CARACTERE GENERAL :

Ces charges concernent exclusivement les taxes susceptibles d'être versées à la DGFIP (redevance archéologique) et aux gestionnaires de voirie (**redevance d'occupation** du domaine public : RODP).

Chapitres	Articles	Libellé	Libellé sous articles	BP 2019	BP 2018	CA 2018
Somme charges à caractère général				2 000 €	0 €	0 €
Chap 011 - charges à caractère général	6358	Autres impôts, taxes et versements assimilés (administration des impôts) - Autres droits		2 000 €	0 €	0 €

AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE :

Les autres charges de gestion courantes concernent principalement les **frais IBLO** versés à Orange. Ces frais, qui représentent un forfait annuel, basé sur le nombre de prises en exploitation, vont considérablement **augmenter en 2019** comparativement à 2018 ; **17 491 prises** doivent être construites en 2019 sur le Département de la Haute-Vienne.

Une enveloppe est, par ailleurs, prévue au titre d'une **redevance d'occupation** versée à **SNCF Réseau** lorsque le réseau fibre emprunte le domaine ferroviaire de la SNCF.

Chapitres	Articles	Libellé	Libellé sous articles	BP 2019	BP 2018	CA 208
Chap 65 - autres charges de gestion courante	Somme 651			76 405 €	7 744 €	1 099 €
	651	Redevance pour concessions, brevets, licences, marques, procédés, droits et valeurs similaires	Abonnement mensuel pour autorisation de passage des câbles optiques en souterrain et aérien - Frais IBLO	75 405 €	7 744 €	1 099 €
	651	Redevance pour concessions, brevets, licences, marques, procédés, droits et valeurs similaires	Redevance d'occupation SNCF	1 000 €		
	6588	Autres charges diverses de gestion courante			0 €	0 €

RECETTES DE FONCTIONNEMENT :

Il est proposé en recettes de fonctionnement du Budget Annexe Haute-Vienne le budget 2019 ci-dessous

FONCTIONNEMENT				
RECETTES REELLES				
	BP 2019	BP 2018	CA 2018	% Réalisation
002 (résultat 2018 reporté)	6 416,49 €	0 €		
74 (dotations, subventions, participations)	71 989 €	7 744 €	7 516 €	97%
75 (autres produits de gestion courante)	0 €	0 €	0 €	
13 (Subventions d'équipements)	0 €	0 €	0 €	
77 (Produits exceptionnels)	0 €	0 €	0 €	
TOTALES RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT	78 405 €	7 744 €	7 516 €	97%
RECETTES D'ORDRE				
042 (transfert entre sections-subv équipement)	0 €	0 €	0 €	
TOTALES RECETTES D'ORDRE DE FONCTIONNEMENT	0 €	0 €	0 €	
TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT	78 405 €	7 744 €	7 516 €	97%

Les recettes de fonctionnement sont essentiellement les participations des collectivités membres, décomposées, pour BA 87 uniquement de la **une contribution statutaire d'équilibre** calculée :

- o selon le poids statutaire des collectivités membres : 37,5% pour la Région Nouvelle Aquitaine, 33,75% pour le Département, et 28,75% pour les EPCI,
- o selon le poids de la population recensée en 2018 pour chaque EPCI (*source : préfecture*) pour la répartition des 28.75% EPCI.
- o La **base d'équilibre 2019** qui permet de calculer ces contributions est de **71 988,51€** contre 7 743,75€ en 2018

Soit au global la répartition, par type de collectivité, suivante :

Chapitre	Article	Libellé article	BP 2019	BP 2018	CA 2018 pr
		Somme subvention, participations	71 989 €	7 744 €	7 516 €
Chap 074 - subvention, participations	7472	Dotations, subventions et participations Région	26 996 €	2 625 €	2 904 €
	7473	Dotations, subventions et participations Département	24 296 €	2 363 €	2 614 €
	74741	Dotations, subventions et participations Communes	9 056 €	788 €	993 €
	74751	Dotations, subventions et participations EPCI	11 641 €	1 969 €	1 005 €

Ci-dessous le détail des contributions par collectivités :

Collectivités membres / EPCI	Dpt	Base contribution BA	Population municipale 2018	Contribution statutaire BA 87 2019	Total contributions additionnelles charges financières	Total contributions BA
Région Nouvelle-Aquitaine		37,50%		26 995,69 €	38 602,23 €	158 749,06 €
Département de la Haute-Vienne	87	33,75%		24 296,12 €	0,00 €	24 296,12 €
Commune de Limoges	87	12,58%	133 627	9 049,89 €	0,00 €	9 049,89 €
CC ELAN Limousin Avenir Nature	87	2,66%	28 313	1 917,50 €	0,00 €	1 917,50 €
CC Porte Océane Limousin (POL)	87	2,49%	26 491	1 794,10 €	0,00 €	1 794,10 €
CC Haut Limousin en Marche	87	2,32%	24 626	1 667,80 €	0,00 €	1 667,80 €
CC Val de Vienne	87	1,53%	16 267	1 101,68 €	0,00 €	1 101,68 €
CC Pays de Nexon, Monts de Chalus	87	1,26%	13 396	907,24 €	0,00 €	907,24 €
CC Pays St Yrieix	87	1,19%	12 666	857,81 €	0,00 €	857,81 €
CC Noblat	87	1,15%	12 275	831,32 €	0,00 €	831,32 €
CC Ouest Limousin	87	1,12%	11 879	804,51 €	0,00 €	804,51 €
CC Briance Sud Haute-Vienne	87	0,88%	9 321	631,26 €	0,00 €	631,26 €
CC Briance Combade	87	0,54%	5 700	386,03 €	0,00 €	386,03 €
CC Portes de Vassivière	87	0,53%	5 683	384,88 €	0,00 €	384,88 €
CC Gartempe St Pardoux	87	0,50%	5 355	362,67 €	0,00 €	362,67 €
Total				71 988,50 €	463 546,17 €	783 937,70 €

REÇU EN PREFECTURE

Le 04/04/2019

Application agréée E-legalite.com

DEPENSES D'INVESTISSEMENT :

Il est proposé d'inscrire en dépenses d'investissement du Budget Annexe Haute-Vienne le budget 2019 ci-dessous :

INVESTISSEMENT				
DEPENSES REELLES				
	BP 2019	BP 2018	CA 2018	% Réalisation
20 (immobilisations incorporelles)	1 787 045 €	1 723 000 €	1 723 000 €	100%
204 (subventions d'équipements versées)	0 €	0 €	0 €	
21 (immobilisations corporelles)	0 €	0 €	0 €	
23 (Immobilisations en cours)	12 678 252 €	6 008 964 €	895 384 €	15%
13 (Subventions d'équipements)	0 €	0 €	0 €	
16 (Emprunts et dettes assimilées)	0 €	0 €	0 €	
26 (Participations et créances rattachées)	0 €	0 €	0 €	
TOTALES DEPENSES REELLES D'INVESTISSEMENT	14 465 296 €	7 731 964 €	2 618 384 €	34%
DEPENSES D'ORDRE				
040 (Transfert entre sections)	0	0	0 €	
041 (Opérations patrimoniales)	0	0	0 €	
TOTALES DEPENSES D'ORDRE D'INVESTISSEMENT	0 €	0 €	0 €	
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT	14 465 296 €	7 731 964 €	2 618 384 €	34%

Il se décompose comme suit :

IMMOBILISATIONS :

- Immobilisations incorporelles :

Sont inscrits dans ce chapitre les crédits relatifs :

- o aux paiements des frais de publication pour le lancement du marché J1 bis,
- o relatifs aux versements d'une redevance pour **Droit d'Usage**,
 - au titre de l'**IRU AXIONE - Avenant 36** – 15,5M€ à verser sur 3 exercices budgétaires (2018, 2019 et 2020). Ce contrat de concession se décompose comme suit : 1M€ pour frais d'accès au service (FAS), 8M€ pour frais Offre Fibre Optique Noire (FON), 6,5M€ pour frais Offre plaque
 - à ENEDIS et aux AODE : 586 supports/poteaux sont prévus pour le département de la Haute-Vienne en 2019

Chapitre	Articles	Libellé article	Libellé sous articles	BP 2019	BP 2018	CA 2018	% réel 2018
Somme Immobilisations incorporelles				1 787 045 €	1 723 000 €	1 723 000 €	100%
Chap 20 - Immobilisations incorporelles	2033	Frais d'insertion		1 500 €			
	Somme 2088			1 785 545 €	1 723 000 €	1 723 000 €	100%
	2088	Concessions et Droits similaires IRU	Immobilisations incorporelles - IRU - AXIONE	1 738 667 €	1 723 000 €	1 723 000 €	100%
<p>RECU EN PREFECTURE 2088 Le 04/04/2019</p> <p>Application agréée E-legalite.com</p>				46 878 €			35

- Immobilisations en cours :

Sont inscrits dans ce chapitre les dépenses du marché de travaux FttH et des prestations connexes liées, comme évaluées ci-dessous :

Chapitre	Articles	Libellé article	Libellé sous articles	BP 2019	BP 2018	CA 2018	% réel 2018
Somme immobilisations en cours				12 678 252 €	6 008 964 €	895 384 €	15%
Chap 23 - Immobilisations en cours	238	Avances versées sur commandes d'immobilisations corporelles	<i>Avances sur marché 87</i>			771 005 €	
	Somme 2315			12 678 252 €	6 008 964 €	124 380 €	2%
	2315	Immobilisations en cours	<i>Marché de travaux fttH</i>	12 100 456 €			
	2315	RAR N-1 immobilisations en cours	<i>RAR N-1</i>	1 296 €			
	2315	Immobilisations en cours	<i>AMO technique marché fttH 87/23</i>	145 000 €			
	2315	Immobilisations en cours	<i>Marché CSPS</i>	28 500 €			
	2315	Immobilisations en cours	<i>Marché Amiante</i>	27 600 €			
	2315	Immobilisations en cours	<i>Etudes ORANGE/ENEDIS/SNCF</i>	150 000 €			
	2315	Immobilisations en cours	<i>Raccordements</i>	75 400 €			
	2315	Immobilisations en cours	<i>Effacement de réseaux</i>	150 000 €			

RECETTES D'INVESTISSEMENT :

Il est proposé d'inscrire en recettes d'investissement du Budget Annexe Haute-Vienne le budget 2019 ci-dessous

INVESTISSEMENT				
RECETTES REELLES				
	BP 2019	BP 2018	CA 2018	% Réalisation
001 (résultat 2018 reporté)	4 901 023,09 €			
13 (subvention d'investissement)	4 232 960 €	3 589 407 €	3 376 851 €	94%
1641 (emprunts et dettes assimilées)	0 €			
16873 (Avances Remb) CD 87)	3 000 000 €	2 000 000 €	2 000 000 €	100%
168758 (Avances Remb) EPCI 87)	2 331 313 €	2 142 557 €	2 142 557 €	100%
TOTALES RECETTES REELLES D'INVESTISSEMENT	14 465 296 €	7 731 964 €	7 519 408 €	97%
RECETTES D'ORDRE				
040 (Transfert entre sections)	0 €	0 €	0 €	
041 (Opérations patrimoniales)	0 €	0 €	0 €	
TOTALES RECETTES D'ORDRE D'INVESTISSEMENT	0 €	0 €	0 €	
TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT	14 465 296 €	7 731 964 €	7 519 408 €	97%

Il se décompose comme suit :

SUBVENTION D'INVESTISSEMENT :

Sont inscrits dans ce chapitre les versements tels que prévus dans les conventions/avenants, ainsi que le transfert de l'avance de la convention « Fonds de concours Fth » versée en 2016 par le Conseil Départemental sur le Budget Principal.

Articles	Libellé article	Libellé sous articles	BP 2019	BP 2018	CA 2018	% réel 2018
Somme Subvention d'investissement			4 232 960 €	3 589 407 €	3 376 851 €	94%
1311	Etat	<i>Convention CDC FSN</i>				
1312	Région Nouvelle Aquitaine		2 100 000 €	2 759 407 €	2 209 811 €	80%
1313	Département 87 (avance Fth Jalon 1)		662 960 €	0 €		
1313	Département 87 Fth	<i>Convention Fonds de concours fth CD 87</i>	1 000 000 €	830 000 €	1 167 040 €	141%
13158	EPCI 87 Fth	<i>Conventions Fonds de concours fth transformées en conventions d'AvRemb</i>				
1317	<div style="border: 1px solid black; padding: 5px; text-align: center;"> REÇU EN PREFECTURE Fonds européens Le 04/04/2019 <small>Application agréée E-legalite.com</small> </div>		470 000 €			37
		<i>FEDER</i>				

EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES :

Sont inscrits dans ce chapitre : les décaissements,

- tels que prévus dans les modalités de versements des avenants aux conventions « Fonds de Concours » EPCI transformées en « Avance Remboursable »,
- tels que prévus dans la convention « Avance sur recettes SPL » signée avec le Conseil Départemental de la Haute-Vienne.

Somme Emprunts et dettes assimilées			5 331 313 €	4 142 557 €	4 142 557 €	100%
16873	Avance remboursable - Dpt	<i>Convention Avance sur recettes SPL</i>	3 000 000 €	2 000 000 €	2 000 000 €	100%
16873	Avance remboursable - Dpt	<i>Convention Avance sur recettes FSN</i>				
168758	Avances remboursables - EPCI	<i>Avenant transformant les Conv Fds de concours en AvRemb</i>	2 331 313 €	2 142 557 €	2 142 557 €	100%

Au final, il est vous demandé d'inscrire sur la section d'investissement du Budget Annexe Haute-Vienne 2019, les crédits, ventilés par chapitre, comme indiqué ci-dessous.

INVESTISSEMENT			
DEPENSES REELLES		RECETTES REELLES	
20 (immobilisations incorporelles)	1 787 045 €	001 (résultat 2018 reporté)	4 901 023,09 €
204 (subventions d'équipements versées)	0 €		
21 (immobilisations corporelles)	0 €	13 (subvention d'investissement)	4 232 960 €
23 (Immobilisations en cours)	12 678 252 €	1641 (emprunts et dettes assimilées)	0 €
13 (Subventions d'équipements)	0 €	16873 (Avances Remb) CD 87)	3 000 000 €
16 (Emprunts et dettes assimilées)	0 €	168758 (Avances Remb) EPCI 87)	2 331 313 €
26 (Participations et créances rattachées)	0 €		
TOTALES DEPENSES REELLES D'INVESTISSEMENT	14 465 296 €	TOTALES RECETTES REELLES D'INVESTISSEMENT	14 465 296 €
DEPENSES D'ORDRE		RECETTES D'ORDRE	
040 (Transfert entre sections)	0 €	040 (Transfert entre sections)	0 €
041 (Opérations patrimoniales)	0 €	041 (Opérations patrimoniales)	0 €
TOTALES DEPENSES D'ORDRE D'INVESTISSEMENT	0 €	TOTALES RECETTES D'ORDRE D'INVESTISSEMENT	0 €
TOTAL INVESTISSEMENT	14 465 296 €		14 465 296 €

ANNEXE : SYNTHESE DES CONTRIBUTIONS 2019 PAR MEMBRE

Collectivités membres / EPCI	Dpt	Base contributi on BP	Base contribution BA	Population municipale 2018	Contribution statutaire BP 2019	Contribution statutaire BA 19 2019	Contribution statutaire BA 23 2019	Contribution statutaire BA 87 2019	Total contributions additionnelles charges financières	Total contributions BA	Total contribution 2019
Région Nouvelle-Aquitaine		37,50%	37,50%		335 489,19 €	70 180,61 €	22 970,53 €	26 995,69 €	38 602,23 €	158 749,05 €	494 238,24 €
Département de la Corrèze	19	11,25%	33,75%		100 646,76 €	63 162,54 €			302 216,40 €	365 378,94 €	466 025,70 €
Département de la Creuse	23	11,25%	33,75%		100 646,76 €		20 673,47 €		117 883,44 €	138 556,92 €	239 203,67 €
Département de la Haute-Vienne	87	11,25%	33,75%		100 646,76 €			24 296,12 €	0,00 €	24 296,12 €	124 942,88 €
Commune de Limoges	87	3,75%	12,58%	133 627	33 548,92 €			9 049,89 €	0,00 €	9 049,89 €	42 598,81 €
Communauté Agglomération du Bassin de Brive	19	3,75%	12,67%	107 955	33 548,92 €	23 713,43 €			9 741,06 €	33 454,49 €	67 003,41 €
Tulle Agglo	19	1,90%	5,20%	44 304	16 993,40 €	9 731,83 €			3 997,66 €	13 729,49 €	30 722,89 €
Syndicat de la Diège	19	1,72%	4,72%	40 200	15 419,25 €	8 830,34 €			3 627,35 €	12 457,69 €	27 876,95 €
CA du Grand Guéret	23	1,26%	7,15%	29 446	11 294,41 €		4 377,23 €		1 853,40 €	6 230,63 €	17 525,04 €
CC ELAN Limousin Avenir Nature	87	1,21%	1,37%	28 313	10 859,83 €			1 917,50 €	0,00 €	1 917,50 €	12 777,33 €
CC Porte Océane Limousin (POL)	87	1,14%	1,20%	26 491	10 160,98 €			1 794,10 €	0,00 €	1 794,10 €	11 955,08 €
CC Monts et Vallées Ouest Creuse	23	1,08%	6,14%	25 286	9 698,79 €		3 758,83 €		1 591,56 €	5 350,39 €	15 049,18 €
CC Haut Limousin en Marche	87	1,06%	0,90%	24 626	9 445,63 €			1 667,80 €	0,00 €	1 667,80 €	11 113,43 €
CC Creuse Confluence	23	0,97%	4,13%	17 025	8 663,75 €		2 530,81 €		1 071,15 €	3 601,96 €	12 265,71 €
CC Val de Vienne	87	0,92%	1,53%	16 267	8 278,02 €			1 101,68 €	0,00 €	1 101,68 €	9 379,70 €
CC Creuse Sud Ouest	23	0,79%	3,38%	13 938	7 092,83 €		2 071,92 €		912,17 €	2 984,09 €	10 076,92 €
CC Marche et Combraille en Aquitaine	23	0,78%	3,35%	13 816	7 030,75 €		2 053,79 €		870,47 €	2 924,26 €	9 955,01 €
CC Pays de Nexon, Monts de Chalus	87	0,76%	1,26%	13 396	6 817,01 €			907,24 €	0,00 €	907,24 €	7 724,25 €
CC Midi Corrèzien	19	0,75%	1,55%	13 190	6 712,18 €	2 897,32 €			1 191,60 €	4 088,92 €	10 801,10 €
CC Pays St Yrieix	87	0,72%	1,37%	12 666	6 445,53 €			857,81 €	0,00 €	857,81 €	7 303,34 €
CC Creuse Grand Sud	23	0,70%	2,98%	12 288	6 253,17 €		1 826,64 €		774,04 €	2 600,68 €	8 853,85 €
CC Noblat	87	0,70%	1,14%	12 275	6 246,55 €			831,32 €	0,00 €	831,32 €	7 077,87 €
CC Ouest Limousin	87	0,67%	0,90%	11 879	6 045,04 €			804,51 €	0,00 €	804,51 €	6 849,55 €
CC Xaintrie Val'Dordogne	19	0,66%	1,37%	11 664	5 935,63 €	2 562,12 €			1 053,22 €	3 615,34 €	9 550,97 €
CC Ventadour Egletons Monédières	19	0,58%	1,20%	10 257	5 219,63 €	2 253,06 €			922,53 €	3 175,58 €	8 395,21 €
CC Pays d'Uzerche	19	0,55%	1,14%	9 738	4 955,52 €	2 139,05 €			876,40 €	3 015,45 €	7 970,97 €
CC Briance Sud Haute-Vienne	87	0,53%	0,88%	9 321	4 743,31 €			631,26 €	0,00 €	631,26 €	5 374,57 €
CC Pays de Lubersac Pompadour	19	0,43%	0,90%	7 639	3 887,37 €	1 677,99 €			691,90 €	2 369,88 €	6 257,25 €
CC Portes Creuse en Marche	23	0,38%	1,62%	6 670	3 394,26 €		991,51 €		419,60 €	1 411,11 €	4 805,37 €
CC Briance Combade	87	0,32%	0,54%	5 700	2 900,64 €			386,03 €	0,00 €	386,03 €	3 286,67 €
CC Portes de Vassivière	87	0,32%	0,53%	5 683	2 891,99 €			384,88 €	0,00 €	384,88 €	3 276,87 €
CC Gartempe St Pardoux	87	0,30%	0,50%	5 355	2 725,08 €			362,67 €	0,00 €	362,67 €	3 087,75 €

